

# EPLEFPA DURANCE ET PAYS DES SORGUES

## RAPPORT D'AUTOÉVALUATION

---

Avril 2022

### III. Synthèses des analyses par grands domaines

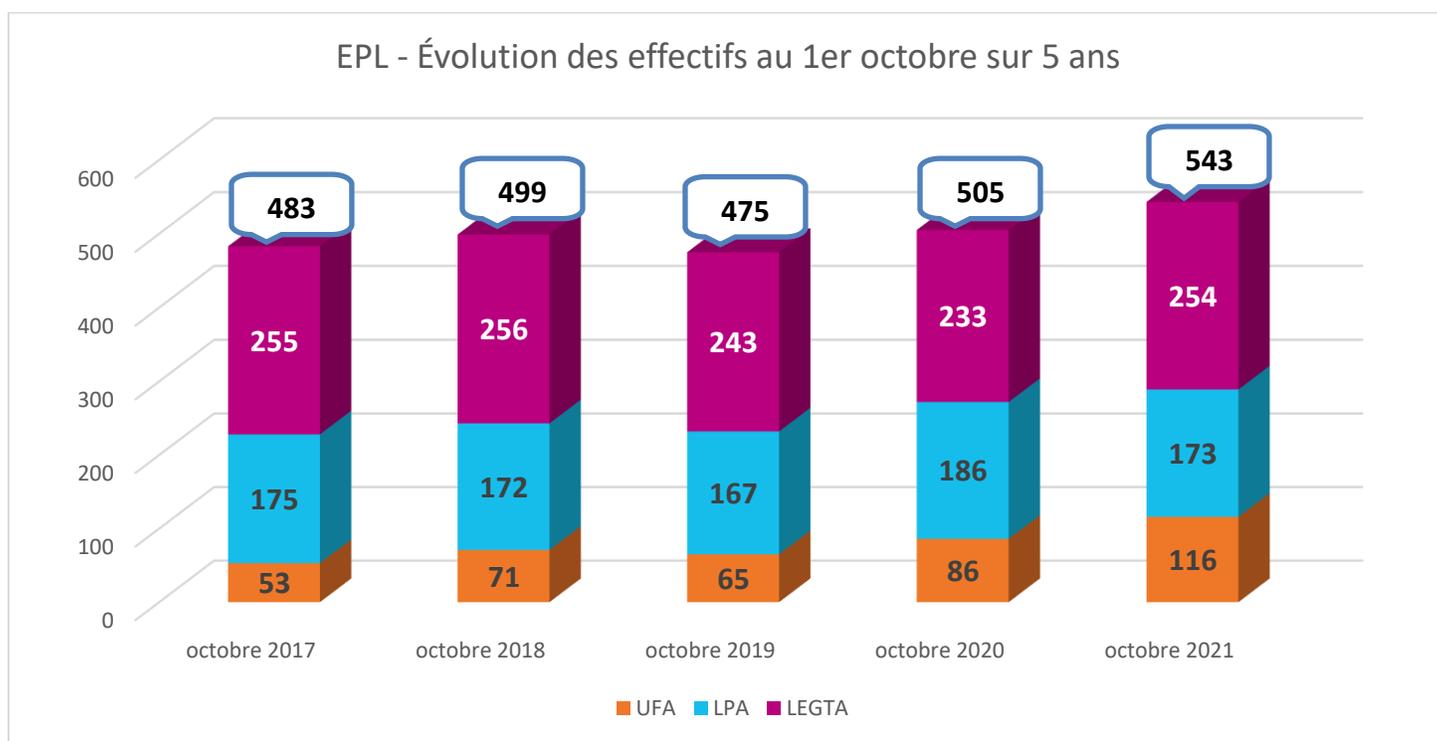
#### G1. Les apprentissages des élèves, apprentis et stagiaires de la formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue, leurs parcours et l'enseignement

##### D1 - Les choix pédagogiques, les enseignements et les apprentissages

- **Caractéristiques des apprenants, leur profil, leurs acquis scolaires, leur parcours**

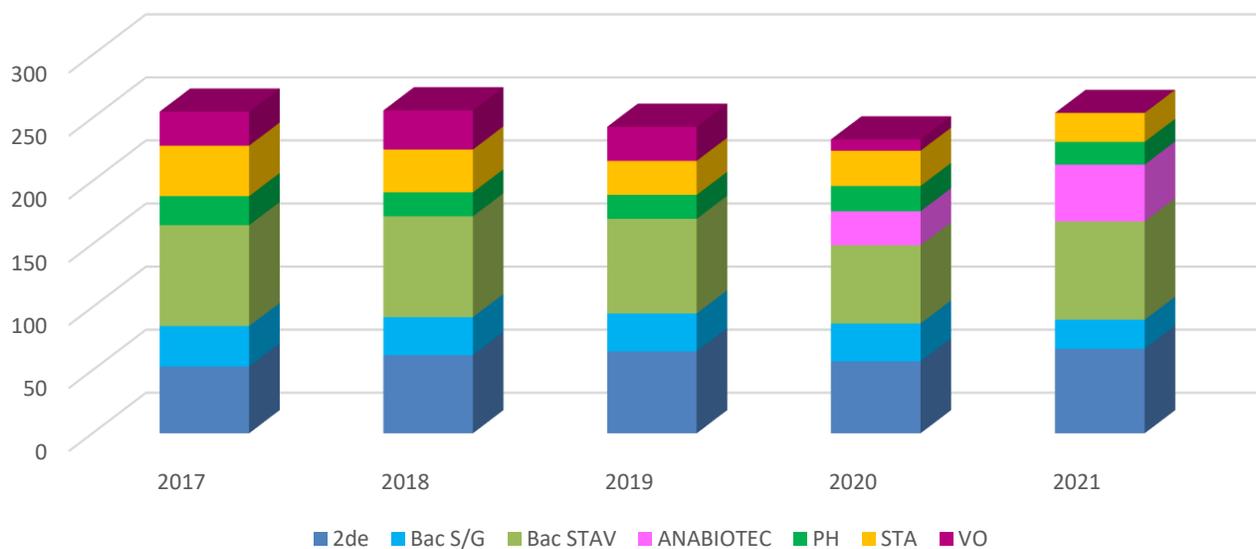
Des caractéristiques très différentes selon les centres.

- **Effectifs** Cf. Annexes Fiche G1-D1-C3-I2 ; Questionnaire Agents (Q3)



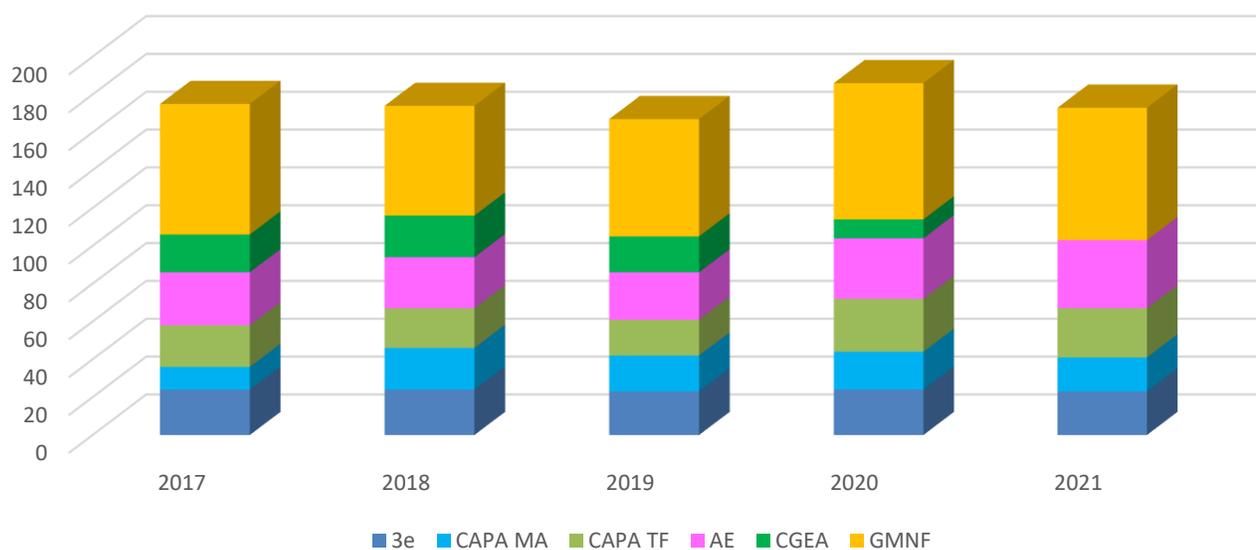
Réponses à la question de la connaissance de l'évolution des effectifs des apprenants de l'EPL et des critères de sélection à l'entrée (« OUI ») : agents = 65%.

## LEGTA - Évolution des effectifs au 1er octobre sur 5 ans



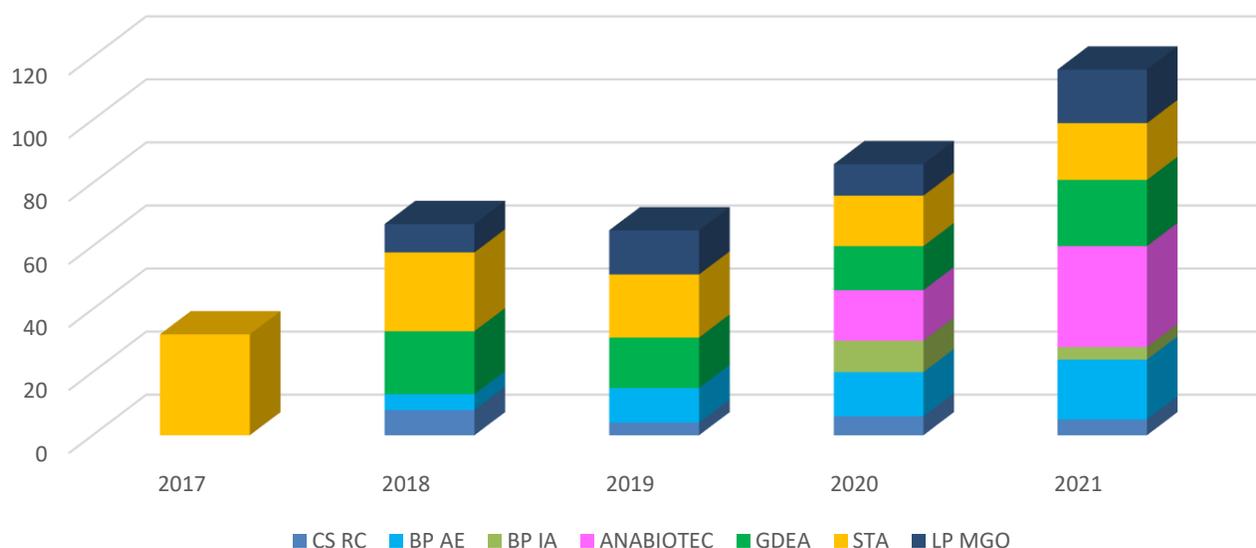
**LEGTA** : 248 lycéens en moyenne sur les 5 dernières années. Après 2 années de baisse en 2019 et 2020 (-5% et -4%), les chiffres sont en nette progression en 2021 (+9%). Ces données brutes masquent toutefois de fortes disparités selon les filières. Certaines formations perdent des effectifs ou peinent à recruter (bac général, BTS STA, BTS PH) ; d'autres permettent d'expliquer la hausse (seconde GT, BTS ANABIOTEC). L'impact positif de l'ouverture du BTSA ANABIOTEC et de la stratégie de communication en période d'interdiction de présentiel expliquent pour partie le regain d'intérêt pour le LEGTA.

## LPA - Évolution des effectifs au 1er octobre sur 5 ans



**LPA** : 175 lycéens en moyenne sur les 5 dernières années. Après une année de nette hausse en 2020 (+11%), les chiffres sont en baisse en 2021 (-6%) mais proches de la moyenne sur 5 ans. Seule la filière Production est en difficulté (perte progressive des effectifs en bac pro CGEA, recrutement très fragile en CAPA MA). → L'ouverture d'une nouvelle formation en contrepartie du gel doit permettre au LPA de franchir un seuil.

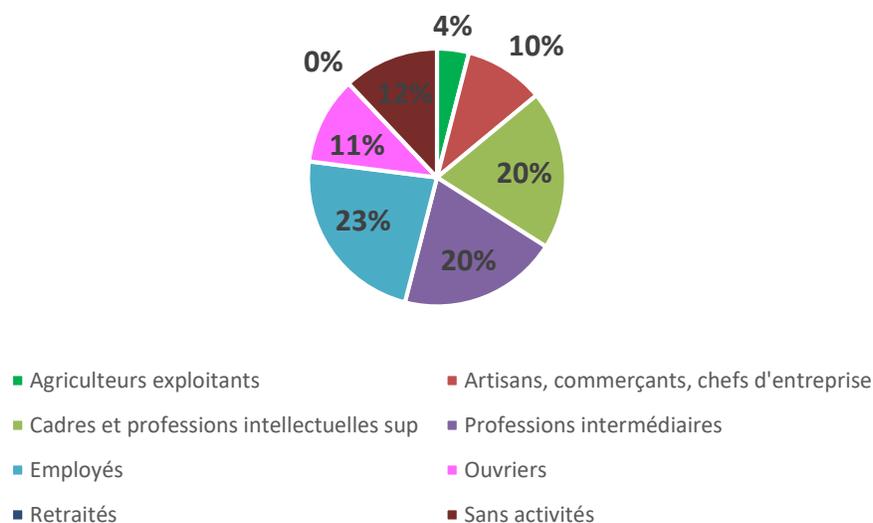
## UFA - Évolution des effectifs au 1er octobre sur 5 ans



**UFA** : Des effectifs en très forte croissance sur les 5 dernières années (de 32 à 116 apprenants). La filière Agroalimentaire (BP IA, BTS STA) peine à recruter ; en contrepartie et à l'instar de la formation initiale scolaire, la filière ANABIOTEC a le vent en poupe. Le développement de formations post BTS dans les domaines de compétence de l'UFA serait un véritable atout pour les apprenants comme pour l'établissement.

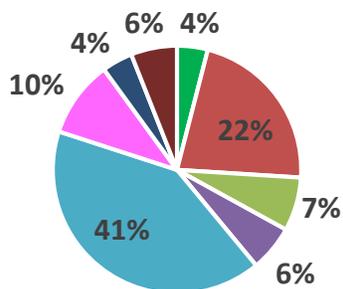
- **Professions et catégories sociales des familles (CSP)** Cf. Annexe B Fiche G1-D1-C2-11

## LEGTA - CSP 2021-2022



**LEGTA** : les employés représentent la part la plus importante des parents de lycéens (env. 23%) ; suivent les cadres et professions intellectuelles supérieures (env. 19%) et les professions intermédiaires (env. 18%). La proportion d'exploitants agricoles est faible et en diminution sur 10 ans (11% ; 8% ; 4%). Il semble que les causes soient endogènes et non exogènes. Ces chiffres sont à mettre en relation avec le recul des formations en lien avec le secteur de la production sur le LEGTA ainsi que la mise en avant des compétences agroalimentaires et biotechnologies. La filière des productions agricoles en PACA reste quant à lui dynamique : la région est leader national en fruits et légumes (source : Rapport d'activité 2020 DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur p. 5).

### LPA - CSP 2021-2022

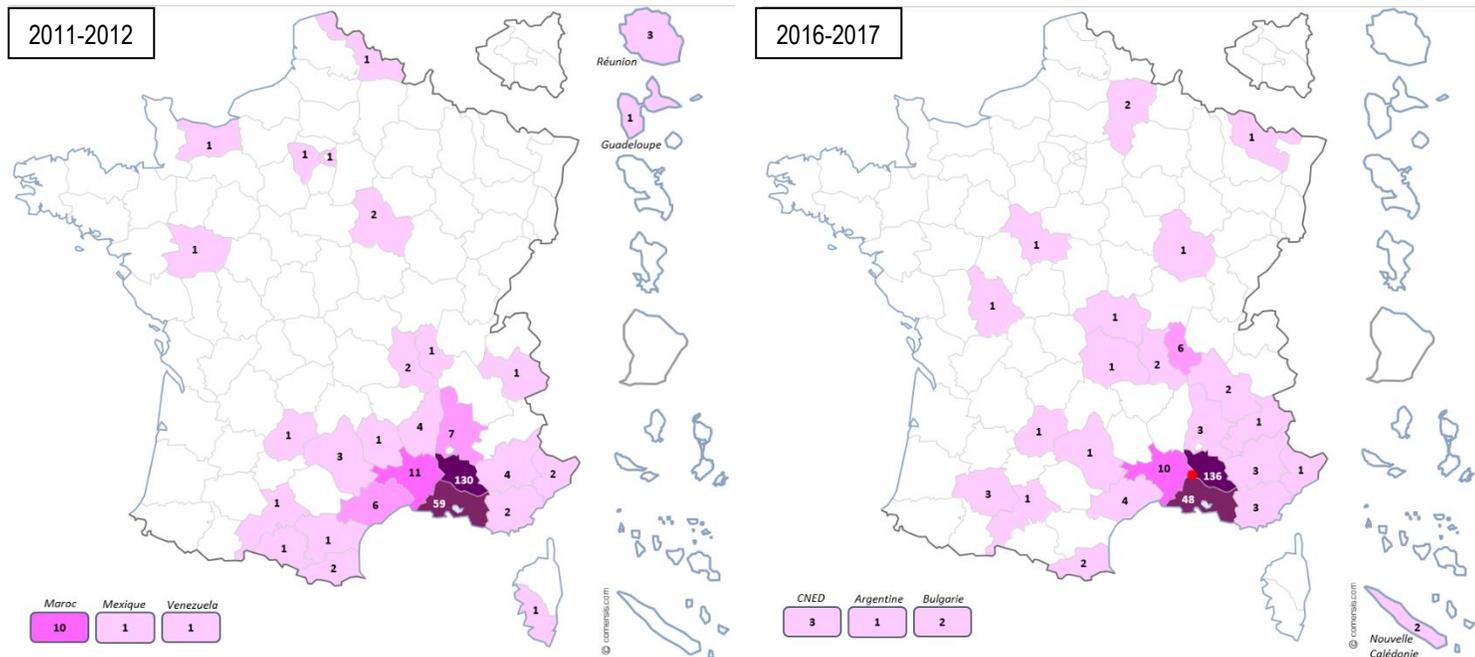


- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles sup
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Sans activités

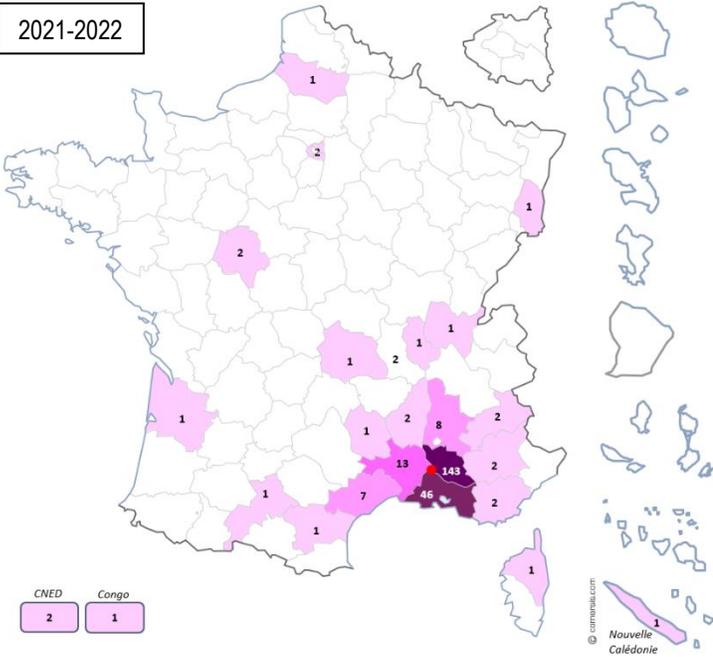
**LPA** : les employés représentent la part la plus importante des parents de lycéens (env. 40%). A noter en 2021 la forte augmentation de parents artisans, commerçants et chefs d'entreprise (+175%). Comme pour le LEGTA et avec des causes identiques, la proportion d'exploitants agricoles est faible et en diminution sur 10 ans (11% ; 8% ; 4%).

- **Origine géographique des apprenants** Cf. Annexes Fiche G1-D1-C2-I4

### LEGTA – Établissements d'origine des élèves (national et international)



2021-2022

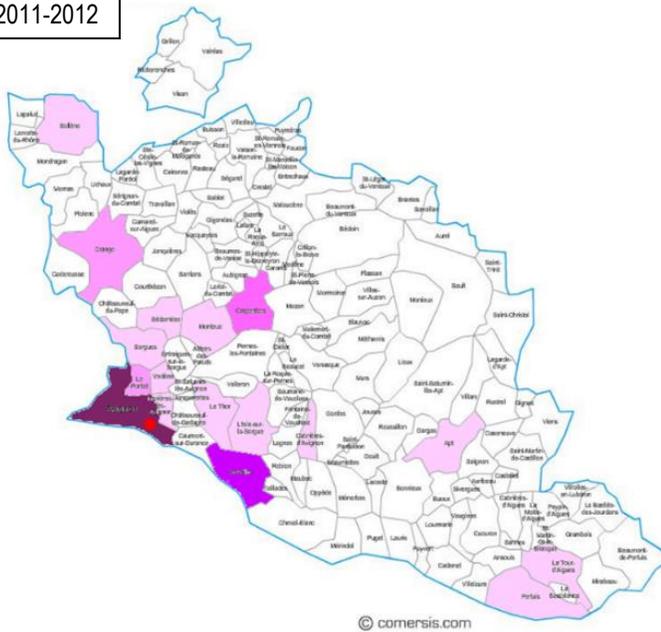


**LEGTA : le recrutement à l'international** n'a cessé de diminuer (12 étudiants en 2011-2012 ; 3 en 2016-2017 ; 1 en 2021-2022). L'année 2011-2012 est très particulière car elle coïncide avec la mise en œuvre d'une expérimentation pédagogique visant à établir un partenariat avec le Maroc (Meknès) pour des mobilités entrantes d'apprenants en filière BTSA PH et STA (cf. Annexes Fiche G1-D1-C11-I2). La crise sanitaire COVID-19 a accentué le phénomène de baisse des mobilités entrantes. → La relance des missions de Coopération internationale devra intégrer la problématique des mobilités entrantes d'apprenants notamment en BTS.

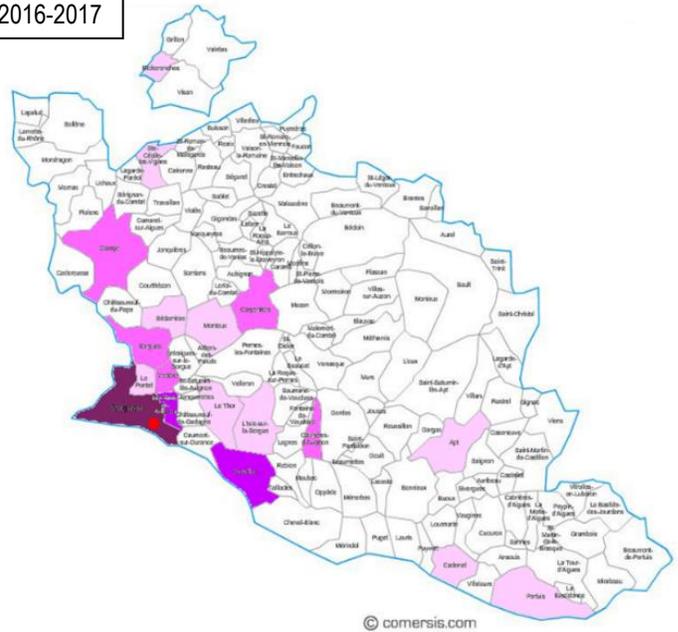
**Le recrutement national** reste centré pour l'essentiel sur un territoire de proximité géographique avec le Lycée qui est situé au carrefour de 3 départements (84, 13 et 30).

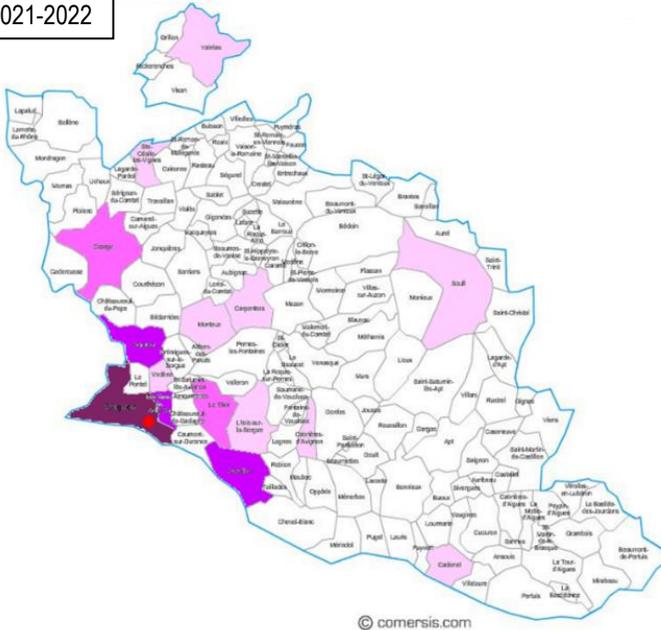
**LEGTA – Etablissements d'origine des élèves (Vaucluse)**

2011-2012



2016-2017





**Le recrutement départemental** reste lui aussi centré principalement sur les établissements scolaires de proximité (Avignon, Cavailon, Morières-lès-Avignon, Sorgues). Une seconde zone d'influence concerne des secteurs plus éloignés (Orange, Le Thor, Carpentras) pour lesquels l'offre de formation locale (LPA d'Orange et LEGTA de Carpentras notamment) ne répond pas aux demandes de formation des apprenants.

Evolution des **établissements d'origine du bassin** des apprenants : pour les collèges (vers Seconde GT). Dans le 84, les collèges du secteur sont les pourvoyeurs principaux en effectifs en seconde GT. Collège Alphonse Tavan (Avignon Montfavet) : 16, 2 (motif ?) puis 14 inscriptions ; Collège Anne Frank (Morières-lès-Avignon) : 3, 16 puis 16 inscriptions. → L'installation dans le secteur du collège privé Saint-Michel (Avignon Bel-Air) RS 2018 est une opportunité pour le Lycée Pétrarque. Ce partenaire potentiel a déjà fait l'objet d'une action de communication ciblée (élèves de 3<sup>e</sup> accueillis à l'occasion de la Fête de la Science RS 2021-2022) qu'il conviendra d'étendre. Collège Saint-Michel : 1, 0 puis 3 inscriptions.

Le cas des collèges de Châteaurenard (13) est particulier. Le lycée Pétrarque a accueilli pendant de nombreuses années des élèves de 3<sup>e</sup> de ces collèges en raison de la situation singulière du lycée de secteur (campus avec lycée professionnel et CFA, accès difficile depuis le 13 et n'ayant pas toujours bénéficié d'une image très positive en raison de son implantation sur Avignon). L'ouverture du Lycée Jean d'Ormesson sur Châteaurenard RS 2019 a impacté directement le recrutement du Lycée Pétrarque sur ce secteur. Châteaurenard (Saint-Joseph et Simone Veil) : 11, 17 puis 6 inscriptions. Les relations avec le chef d'établissement de ce nouvel établissement ont été jusqu'à présent assez compliquées (par exemple, refus de demande de stage passerelle) → L'intégration depuis RS 2021-2022 au Directoire peut être un vecteur d'amélioration des relations entre nos deux lycées.

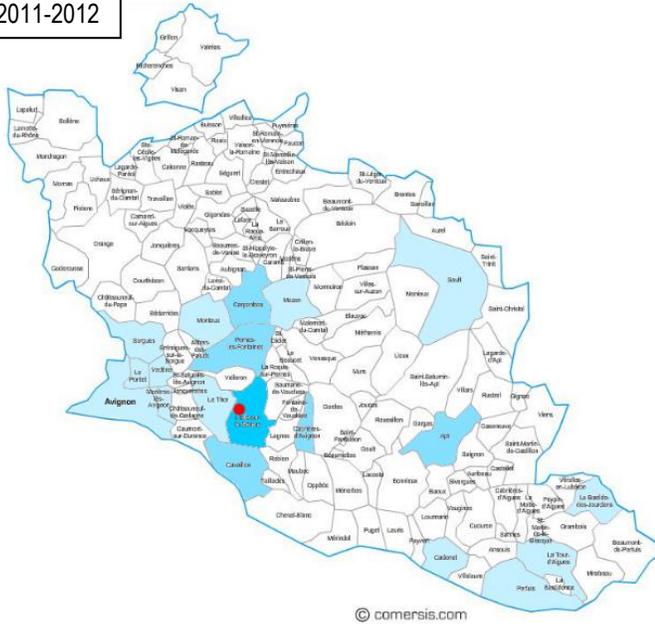
Pour les lycées (vers BTS essentiellement) : l'évolution de la carte de formation (et tout particulièrement l'ouverture du BTS ANABIOTEC en 2020-2021) a eu pour incidence l'accroissement des demandes d'élèves d'un établissement d'Avignon proposant un baccalauréat technologique STL. De fait, pour le lycée public de secteur René Char : 6, 5 puis 10 (dont 6 pour ANABIOTEC) inscriptions. C'est moins vrai pour le privé ; par exemple, pour le lycée Louis Pasteur : 7, 2 puis 3 (dont 1 pour ANABIOTEC) inscriptions. Dans ce dernier cas, c'est le BTS STA qui était la filière de prédilection des apprenants ciblés (4 étudiants de STA sur 7 inscrits en 2011-2012). C'est d'autant plus vrai aujourd'hui pour le STA par apprentissage qui assure la promotion de la filière directement dans les classes concernées, par l'entremise de l'IFRIA (ce qui n'est pas le cas pour la filière initiale scolaire) → Il y a matière à réflexion pour une action de communication conjointe formation initiale scolaire/apprentissage et sur les 2 BTS (ANABIOTEC et STA) auprès des classes de STL à René Char et à Louis Pasteur.

A noter aussi que l'impact sur le recrutement de l'hébergement croisé avec l'Education nationale semble nul : 3, 4 puis 1 (Lycée Frédéric Mistral) ; 3, 3 puis 0 (Lycée Théodore Aubanel) ; le cas du Lycée René Char a été évoqué ci-dessus → Il y a matière à réflexion pour une action de promotion de nos filières auprès de ces élèves qui sont accueillis à l'internat et au service de restauration du lycée Pétrarque, même si les formations d'origine de ces élèves ne sont pas toutes en adéquation avec nos BTS (filiales professionnelles des élèves du Lycée René Char).

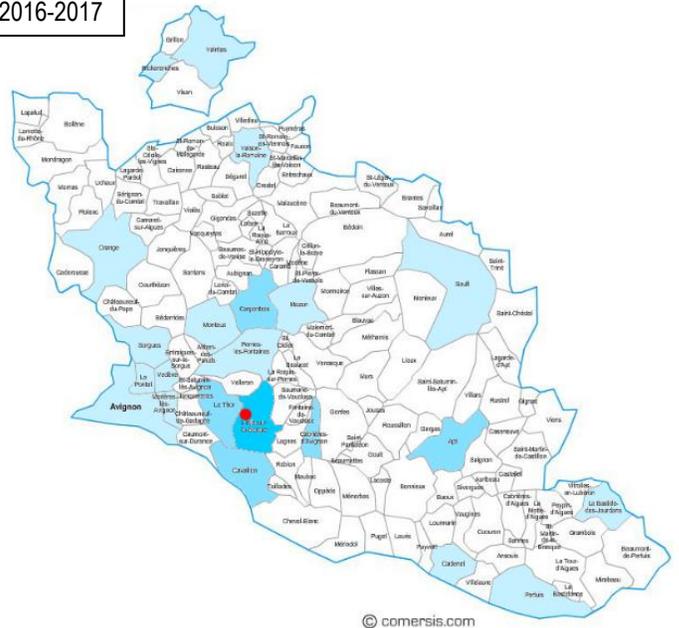


## LPA – Etablissements d'origine des élèves (Vaucluse)

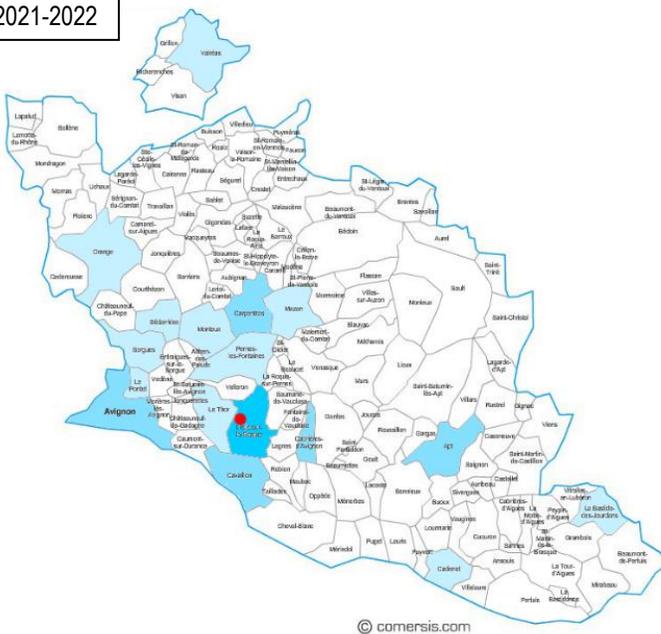
2011-2012



2016-2017

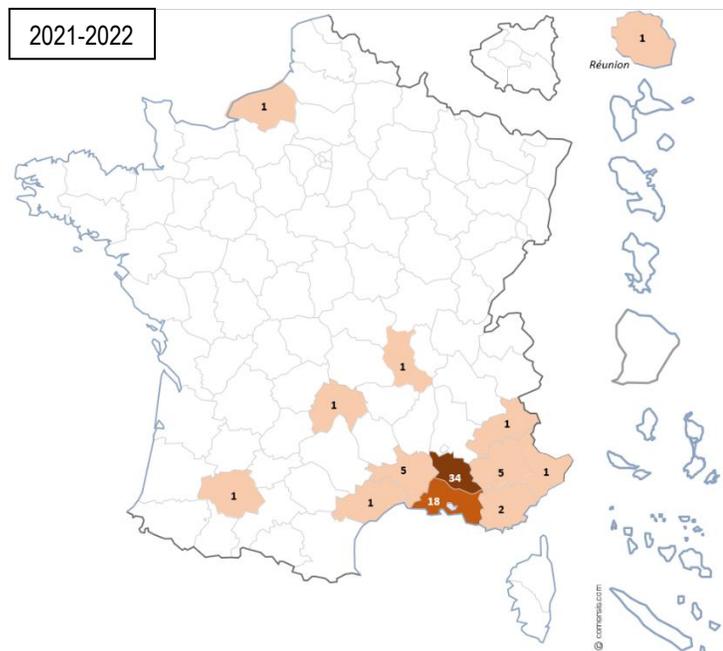


2021-2022



**Le recrutement départemental** reste est centré dans une moindre mesure que le LEGTA sur les établissements scolaires du bassin. La moins forte densité de population sur L'Isle-sur-la-Sorgue (que sur Avignon) ainsi que les spécificités des formations proposées (professionnelles et non générales ou technologiques) expliquent sans doute la répartition des établissements d'origine sur le territoire. → Ce constat a une conséquence sur la politique de recrutement du LPA, notamment vis-à-vis des collèges à cibler.

## UFA – Etablissements d'origine des apprenants (national et international)



### UFA : un recrutement à l'image de celui des 2 lycées

#### Acquis des entrants Cf. Annexes Fiche G1-D1-C3-I1 ; Questionnaire Agent (Q2)

L'analyse de cet indicateur n'est pas pertinente en raison de l'absence de données comparatives.

Réponses à la question de la connaissance des caractéristiques, du profil, des acquis scolaires, du parcours des apprenants à l'entrée (« OUI ») : agents = 39%.

#### Taux de pression Cf. Annexes Fiche G1-D1-C3-I3

L'analyse de cet indicateur n'est pas particulièrement pertinente en raison du caractère non sélectif des formations de l'EPL (seule la filière ANABIOTEC peut apparaître comme sélective mais ce n'est pas réellement le cas, notamment en raison du choix final de certains candidats d'opter pour la formation en apprentissage sur l'UFA).

- **Analyse stratégique**

- **L'offre de formation : les choix de l'établissement**

Cf. Annexes Fiche G1-D1-C1-I1

La stratégie passée consistait en une politique d'opportunité des équipes de direction compte tenu des évolutions réglementaires, des nécessités de réagir à des fermetures, de demandes de partenaires. Elle était parfois imposée par l'autorité académique.

Ex. : ouverture d'un 3<sup>e</sup> EIL en STAV sur le LEGTA ; fermeture du BTSA Viticulture Œnologie contre ouverture du BTSA ANABIOTEC sur le LEGTA ; ouverture de la Licence professionnelle MGO sur l'UFA ; demande d'ouverture d'un bac pro Forêt sur le LPA.

Elle consiste aujourd'hui en l'élaboration d'un plan stratégique visant à anticiper l'évolution de la carte des formations pour l'EPLEFPA. Il s'agit de prévoir l'adaptation de l'offre de formation de manière cohérente avec les compétences de l'établissement et de ses centres, c'est-à-dire de ses savoir-faire, ses outils pédagogiques et de production. Les choix sont opérés après concertation des équipes (réunions « Structures ») qui se résume souvent à la seule contribution des enseignants et formateurs. A ce stade, l'autorité académique est sollicitée de manière à éviter le montage de projets qui ne seraient pas validés au final par les instances régionales.

Les projets sont systématiquement présentés, débattus et délibérés dans certaines instances de l'EPL : CI et Comité de Liaison, CEF, CA. Par contre, ils ne sont pas présentés dans d'autres instances : Conseils des délégués, Conseil d'exploitation.

→ Il conviendrait d'associer à cette phase d'analyse les apprenants, parents et les partenaires de l'établissement et de présenter les projets dans les autres instances (Conseil des délégués, Conseil d'Exploitation)

Ex. : projets d'ouverture d'un BTS Techniques et Services en Matériels Agricoles (TSMA) sur le LPA ; d'une seconde professionnelle ABIL vers bac pro LCQ (voire aussi BIT) sur le LEGTA ; d'un bachelor en Biotechnologies et d'un CS Pilotage de drones sur l'UFA.

- **La carte des enseignements facultatifs (enseignements optionnels, sections)**

*Cf. Annexe Fiche G1-D1-C1-I2 ; Questionnaires Agents (Q1), Apprenants (Q1), Parents (Q1) et Partenaires (Q1)*

La stratégie passée consistait de même en une politique d'opportunité des équipes de direction.

*Ex. : ouverture de l'enseignement optionnel Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) en remplacement de l'option Canoë sur le LPA ; de la section féminine et de l'Académie régionale de Rugby sur le LEGTA.*

Elle consiste aujourd'hui en l'élaboration d'un plan stratégique visant les mêmes objectifs que celui de l'offre de formation. Les choix sont opérés après concertation en groupe restreint (les enseignants directement concernés) même si les projets sont systématiquement présentés, débattus et délibérés dans certaines instances de l'EPL : CI et Comité de Liaison, CEF, CA.

Réponses à la question d'une possible association à la réflexion qui a lieu en amont des propositions d'ouverture de classes, options, modules (« OUI ») : agents = 67%, apprenants Avignon = 50%, apprenants L'Isle = 37%, parents Avignon = 33%, parents L'Isle = 25%, partenaires = 79%.

→ Il conviendrait d'associer à cette phase d'analyse les partenaires de l'établissement et de présenter les projets dans les autres instances (Conseil des délégués, Conseil d'Exploitation).

*Ex. : ouverture d'un enseignement optionnel Sciences et Laboratoire sur le LEGTA ; projet de transformation de l'enseignement optionnel Hippologie Equitation en section sur le LEGTA.*

- **Les modules à l'initiative de l'établissement**

*Cf. Annexes Fiche G1-D1-C1-I2*

Il n'y a pas de réflexion au niveau de l'EPL ou même des centres pour le choix des modules à l'initiative de l'établissement (MAR, MIL, EIE, PIC...). Ils font l'objet d'une élaboration par les équipes pédagogiques concernées même si les projets sont systématiquement présentés, débattus et délibérés dans certaines instances de l'EPL : CI et Comité de Liaison, CEF, CA. Par contre, ils ne sont pas présentés dans d'autres instances : Conseils des délégués, Conseil d'exploitation.

→ Une stratégie cohérente avec celle adoptée pour la carte des formations et des enseignements facultatifs serait pertinente. L'avis des apprenants, parents et partenaires doit être pris en considération pour l'évolution des modules à l'initiative de l'établissement

- **Autonomie de l'établissement : stratégie d'affectation des horaires non affectés**

*Cf. Annexes Fiche G1-D1-C1-I3*

L'analyse de cet indicateur n'est pas pertinente : la répartition du HNA et de la DGH optionnelle fait l'objet d'un travail de concertation avec les équipes pédagogiques concernées. Les tableaux de ventilation sont présentés en Conseil intérieur.

- **Analyse organisationnelle**

- **Structuration en classes et groupes**

Ce choix relève de la dotation en moyens (DGH) et non d'une décision de l'établissement.

- **Mixité des parcours (sco/app/continue) et mixage de publics**

*Cf. Annexes Fiche G1-D1-C8*

Il n'y a pas de formations ou de modules à public mixé sur l'EPL. → L'existence de formations communes (BTS ANABIOTEC et STA) pourrait permettre d'envisager une mixité de certains parcours (MIL par exemple) mais le sujet reste sensible au niveau national voire local. La réflexion qui va s'engager sur la rénovation et la possible semestrialisation des BTS sera vraisemblablement l'occasion de débattre plus largement avec les équipes sur ces problématiques de mixité / mixage.

- **Utilisation et partage des équipements**

*Cf. Annexes Fiche G1-D1-C7*

Les équipements sont très largement partagés, qu'il s'agisse des outils pédagogiques ou des locaux. La cohérence des formations scolaires/par apprentissage avec les compétences de chacun des deux sites permet une mutualisation des moyens. La problématique de disponibilité de certaines ressources pour l'apprentissage (véhicules, salles équipées en matériel informatiques) est parfois soulignée sur le site de L'Isle-sur-la-Sorgue. Pour Avignon, la restructuration de certains locaux en lien avec l'ouverture des deux filières ANABIOTEC a réduit notablement les capacités d'accueil. → Une extension des salles « banalisées » est indispensable pour permettre d'accueillir et développer des formations sur le site de Pétrarque. Les demandes d'extension (Direction des Lycées du Conseil régional) et de construction de blocs modulaires (via le CFA RAP) sont restées sans suite à ce jour, pour des raisons diverses (notamment le classement à l'inventaire des monuments historiques du Lycée François Pétrarque).

L'utilisation pédagogique de l'Exploitation agricole est indéniable, avec toutefois une baisse sur 10 ans qu'il convient de mettre en relation avec la perte de filières Production sur les 2 sites (gel du bac pro CGEA sur L'Isle et fermeture du BTS VO sur Avignon). → La réflexion stratégique sur l'évolution des structures doit prendre en considération cet élément.

- **Mise en œuvre et exploitation des stages collectifs**

*Cf. Annexes Fiche G4-D4-C2 ; Questionnaires Agents (Q4), Apprenants (Q2) et Parents (Q2)*

Les mini stages sur l'Exploitation agricole sont organisés en cohérence avec les contraintes pédagogiques (référentiels) et les besoins du centre. Ils font l'objet d'une procédure (convention). Par contre, ils ne sont pas évalués. → Il serait judicieux d'intégrer une évaluation de ces stages.

Indice de satisfaction à la question de l'utilisation pédagogique de l'exploitation agricole comme support pédagogique (Assez Satisfaisant/Très Satisfaisant) : agents = 89%, apprenants Avignon = 71%, apprenants L'Isle = 76%, parents Avignon = 96%, parents L'Isle = 95%.

- **Analyse pédagogique**

- **Construction des pratiques collaboratives des enseignants-formateurs-personnels de Vie Sco dont rubans pédago**

*Cf. Annexes Fiche G1-D1-C4*

Les transferts de compétences entre formation initiale scolaire et apprentissage sont mis en pratique sur le site d'Avignon, entre les filières BTS STA et ANABIOTEC. Une mutualisation des outils (hyper plannings) entre coordonnateurs facilite la mise en œuvre pédagogique et la répartition des moyens (équipements, locaux dont les laboratoires spécialisés et la halle technologique externe).

Par contre, il n'y a pas de réflexion commune sur les rubans pédagogiques. → La réflexion devra être menée lors des réunions de réflexion sur la rénovation des BTS et l'éventualité de leur semestrialisation.

Le personnel de Vie Scolaire est partie prenante des échanges entre formation scolaire et apprentissage. Il n'y a pas de personnel UFA dont les missions sont en lien avec la gestion de la Vie Scolaire (si on excepte le 0.5 ETP AE du LPA rémunéré sur budget de l'UFA) : discipline, internat...

→ La question du recrutement d'un personnel UFA sur des missions de Vie Scolaire se pose au regard de l'augmentation conséquente des effectifs apprentis depuis 2 ans.

- **Politique et pratiques d'évaluation (dont en situation pro, autoévaluation)**

*Cf. Annexes Fiche G1-D1-C5*

Les réformes de certains diplômes ainsi que les contraintes liées à la crise sanitaire ont profondément modifié les modalités d'évaluation. Les procédures ont été présentées aux élèves et familles ; les instances en seront informées en juin.

- **Place de l'expé pédago**

*Cf. Annexes Fiche G1-D1-C11*

De nombreux projets impliquant tous les centres attestent le dynamisme sur l'EPL de l'expérimentation pédagogique.

- **Place du numérique dans l'enseignement (professionnalisant ou à des fins pédago, formation des apprenants au numérique)**

*Cf. Annexes Fiche G1-D1-C10*

- **Repérage et prise en charge de la diversité et des difficultés des apprenants (pratiques de différenciation, d'individualisation, de coopération, aide au travail personnel)**

*Cf. Annexes Fiches G1-D1-C6 et G1-D1-C9 ; Questionnaires Apprenants (Q3) et Parents (Q3)*

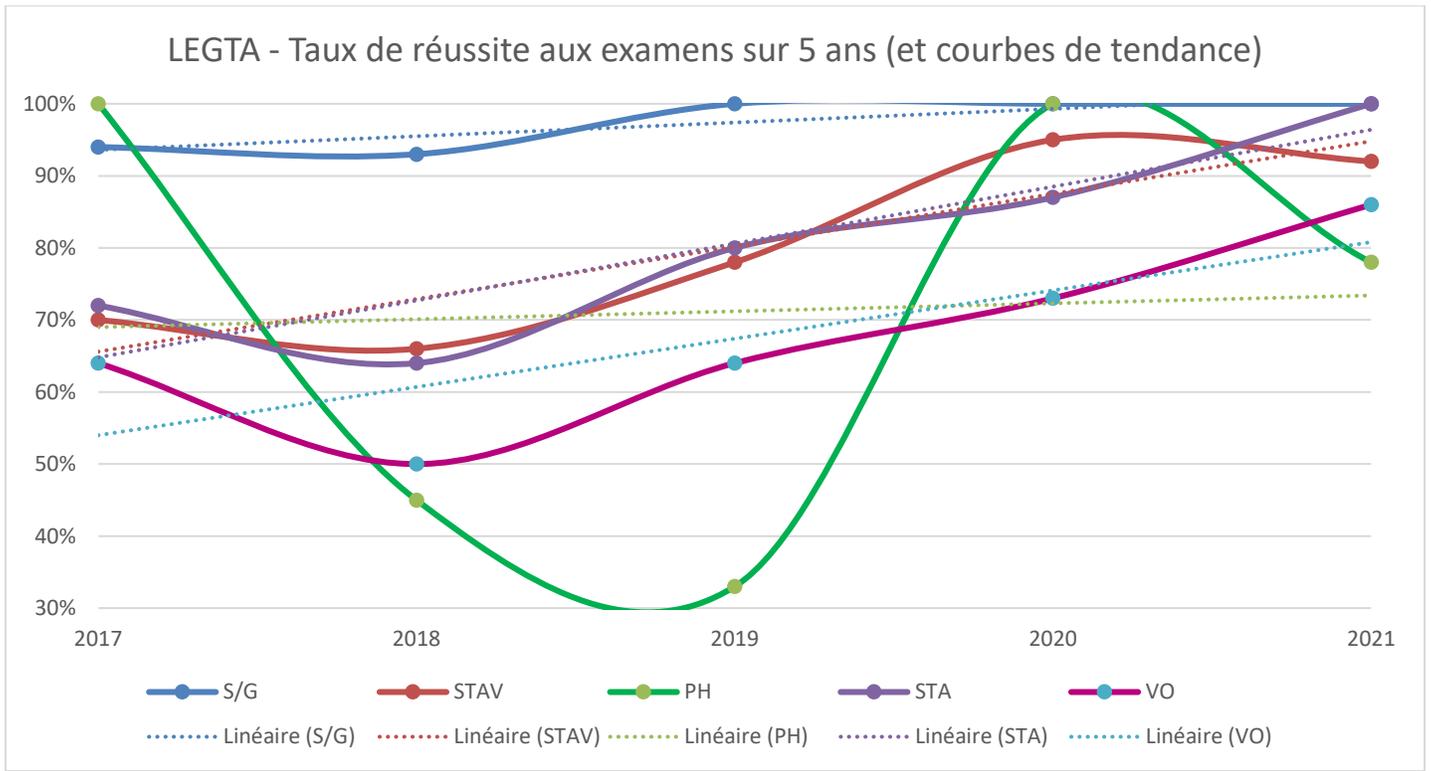
Indice de satisfaction à la question de la qualité de l'accompagnement et du soutien apporté par l'établissement pour aider les apprenants dans leur travail personnel (AS/TS) : apprenants Avignon = 79%, apprenants L'Isle = 93%, parents Avignon = 85%, parents L'Isle = 86%.

## **D2 - Les réussites éducatives**

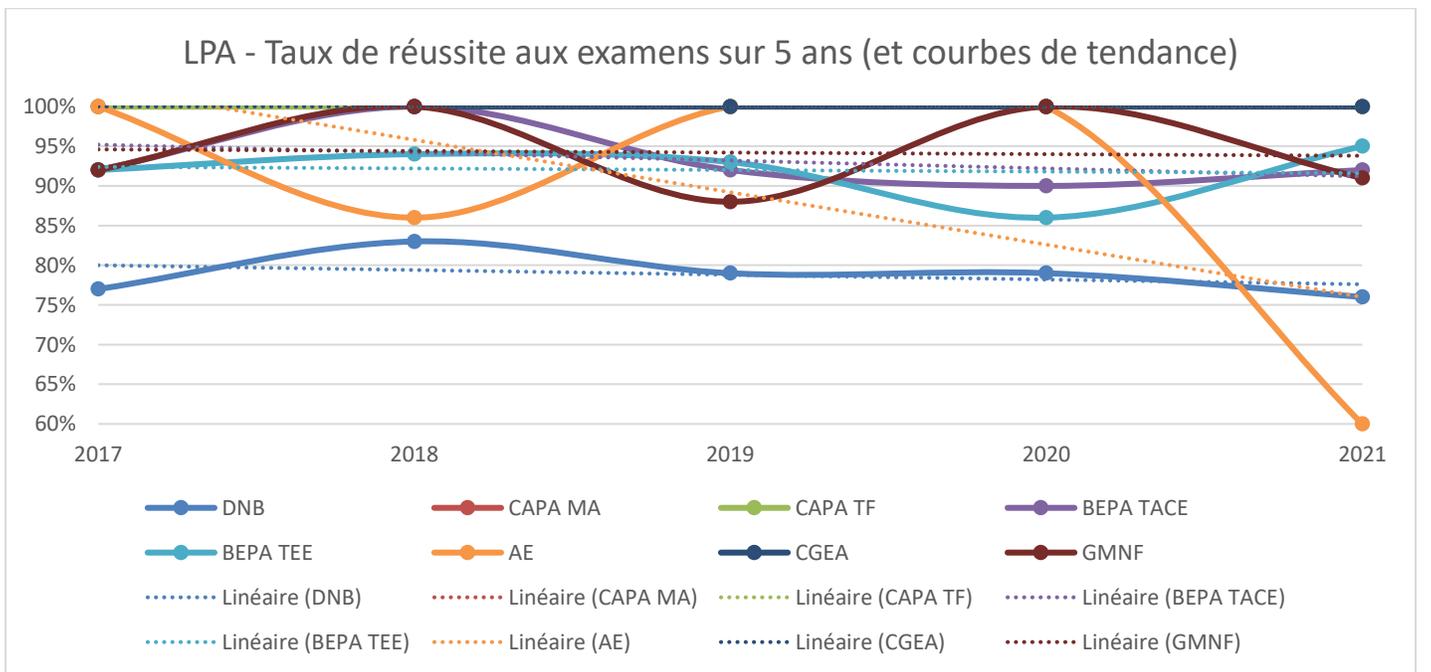
- **Résultats aux examens**

*Cf. Annexes Fiche G1-D2-C1 ; Questionnaire Agents (Q5)*

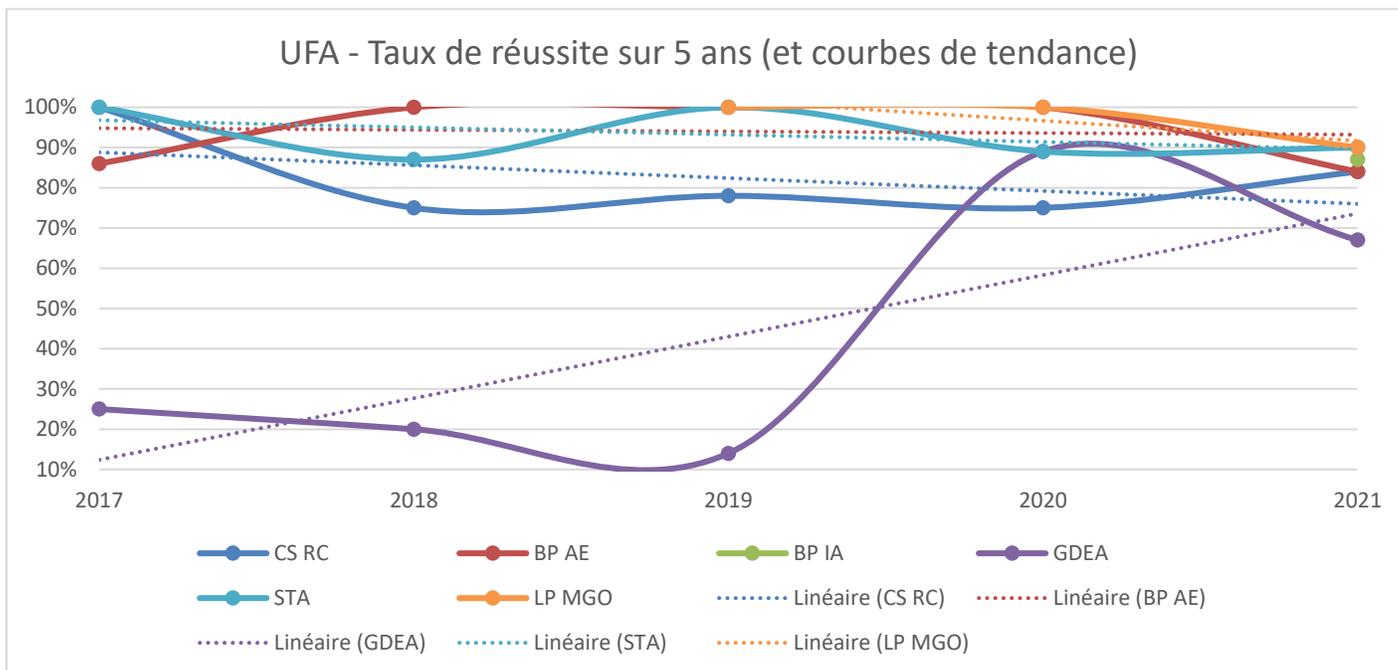
Réponses à la question de la connaissance des résultats aux examens des apprenants (« OUI ») : agents = 91%.



**LEGTA** : sur 5 ans et pour l'ensemble des filières, les résultats sont en progrès (cf. courbes de tendance) et excellents en filière générale depuis 3 ans.



**LPA** : sur 5 ans et globalement, les résultats sont bons voire excellents (CAPA, bac pro CGEA) mais en légère baisse (cf. courbes de tendance).



**UFA** : sur 5 ans et globalement, les résultats sont en légère baisse (cf. courbes de tendance). A noter la forte progression pour le BTS GDEA

- **Acquis des apprenants dont compétences sociales**

*Cf. Annexes Fiche G1-D2-C2*

Globalement, les apprenants participent de manière régulière aux instances et commissions de l'établissement.

### D3 - La personnalisation des parcours et orientation

- **Préparation des apprenants et associations de parents à l'orientation**

*Cf. Annexes Fiche G1-D3-C1*

Le travail collaboratif professeurs principaux/CPE/élèves/familles mis en œuvre permet d'établir rapidement dans la scolarité des bilans visant à proposer d'éventuelles remédiations, voire réorientations en cours de formation.

L'information sur l'orientation aux familles concerne à la fois les possibilités en interne mais aussi dans d'autres établissements (avec l'appui du CIO).

A noter que depuis plusieurs années et la réforme des CIO, il n'y a plus de Psychologue de l'Education nationale (PsyEN) qui assure des permanences même ponctuelles sur nos deux lycées.

- **Personnalisation, analyse et sécurisation des parcours**

*Cf. Annexes Fiches G1-D3-C2, G1-D3-C3 et G1-D3-C4*

L'analyse de cet indicateur n'est pas pertinente en raison de l'absence de données comparatives.

- **Découverte des métiers : association du monde économique**

*Cf. Annexes Fiche G1-D3-C5*

L'information sur la découverte des métiers se fait en liaison avec des organismes spécialisés dans l'orientation mais généralistes (CIO, APECITA). Quelques interventions sont ciblées sur des professions (armées, forum à l'installation) → qu'il serait intéressant d'étendre à d'autres secteurs professionnels en lien avec nos compétences.

Des associations d'anciens apprenants existent sur les 2 lycées mais ne sont plus en activité. Un projet de nouvelle association est en discussion sur le site d'Avignon. → Le lien avec le monde professionnel peut être plus facilement noué avec ce type de structures qu'il conviendrait de relancer.

### D4 - L'insertion professionnelle, la poursuite d'études

- **Parcours des différents publics dans l'EPL**

Cf. Annexes Fiche G1-D4-C1

Bien qu'en augmentation sur les 3 dernières années, les poursuites d'études vers le supérieur au sein de l'EPLEFPA sont très faibles (par ex. 6 pour le LEGTA qui propose pourtant 3 filières de BTS). Certains facteurs sont à prendre en considération : lassitude, projet d'orientation, impossibilité de poursuivre les enseignements optionnels après le secondaire (notamment Rugby, APPN, Hippologie Équitation). Mais la question de la carte de formation est centrale, avec la nécessité de mise en cohérence des parcours d'études (cf. projets d'ouvertures de structures avant et après le BTS).

- **Parcours des différents publics à la sortie**

Cf. Annexes Fiche G1-D4-C2 ; Questionnaire Agents (Q7)

Réponses à la question de la connaissance des poursuites d'études des apprenants à la sortie de l'EPL (« OUI ») : agents = 36%.

## D5 - Les pratiques dans un contexte dégradé ou de crise

- **Continuité et accompagnement pédagogique des apprenants et parents**

Cf. Annexes Fiche G1-D5-C1

Avec la crise sanitaire Covid l'EPL a mis en place – en sus du Plan de Reprise d'Activité (PRA) - un Plan de Continuité Pédagogique (PCP) décliné sur chaque site et visant à assurer la continuité et l'accompagnement pédagogique des apprenants et parents.

- **Action en faveur des apprenants et parents en difficulté**

Cf. Annexes Fiche G1-D5-C2

Le fonctionnement des services est assuré (notamment Vie Scolaire, bourses, FSL...).

- **Suivi du parcours d'orientation**

Cf. Annexes Fiche G1-D5-C3

Le suivi de l'orientation est effectué par les PP et la CPE.

- **Pratiques pédagogiques adaptées et nouveaux usages du numérique**

Cf. Annexes Fiche G1-D5-C4 ; Questionnaires Apprenants (Q4) et Parents (Q4)

En théorie est prévue une harmonisation des pratiques et outils entre tous les enseignants et formateurs. Dans les faits, chaque enseignant s'est approprié un mode de fonctionnement qui lui est propre et qui n'est pas forcément celui de ses collègues ; de même, certains enseignants ne déposent ni cours ni exercice sur Pronote.

Indice de satisfaction à la question des pratiques pédagogiques développées dans le contexte COVID et le distanciel pour les apprenants (AS/TS) : apprenants Avignon = 71%, apprenants L'Isle = 75%, parents Avignon = 68%, parents L'Isle = 84%.

→ L'harmonisation des pratiques est indispensable pour assurer la cohérence et l'égalité de traitement des apprenants.

- **Formations adaptées pour les personnels, apprenants et parents**

Cf. Annexes Fiche G1-D5-C5

**Site d'Avignon** : une formation aux outils du distanciel a été proposée par le RTIC aux personnels. Les apprenants des classes qui ont des cours d'informatique sont formés aux outils numériques utilisés en cas de crise. Rien n'a été envisagé pour les parents.

**Site de L'Isle** : aucune formation pour les personnels n'est prévue (pas de compétence sur site). Les apprenants des classes qui ont des cours d'informatique sont formés aux outils numériques utilisés en cas de crise. Rien n'a été envisagé pour les parents.

→ Envisager une formation des personnels du LPA. Pour les élèves qui n'ont pas d'informatique au programme et pour les parents : quelle piste ?

- **Maintien des relations avec les professionnels**

Cf. Annexes Fiche G1-D5-C6

## G2. La vie et le bien-être des apprenants, le climat dans l'établissement

### D1 - Le climat scolaire et le bien-être dans l'établissement

#### • Qualité du climat scolaire

Cf. Annexes Fiche G2-D1-C1 ; Questionnaires Apprenants (Q5) et Parents (Q5)

Les contraintes liées à la pandémie Covid-19 ont impacté les moments de convivialité organisés habituellement.

**Pour les apprenants** : de manière générale l'EPL propose des activités d'accueil (stages cohésion, semaine d'accueil) en début d'année scolaire, des animations toute l'année scolaire (fête de Noël, spectacles, sorties, soirées spéciales...) sur chacun des sites. Ces moments sont organisés principalement par les enseignants d'ESC et d'EPS, la chargée de communication EPL, les Vies Scolaires ; ils mettent à contribution l'ensemble des personnels volontaires.

→ Sur proposition du groupe de directeurs, adjoints et SG accueilli par l'établissement en mars 2022, certaines de ces activités pourraient être réalisées pour tout l'établissement alternativement les 2 sites, de manière à renforcer la notion d'EPL.

**Pour les personnels** : de la même manière, l'établissement propose habituellement des moments de convivialité (concours de pulls moches, repas de Noël, repas de fin d'année) qui ne sont plus communs EPL depuis une dizaine d'années, exception faite de la réunion de prérentrée.

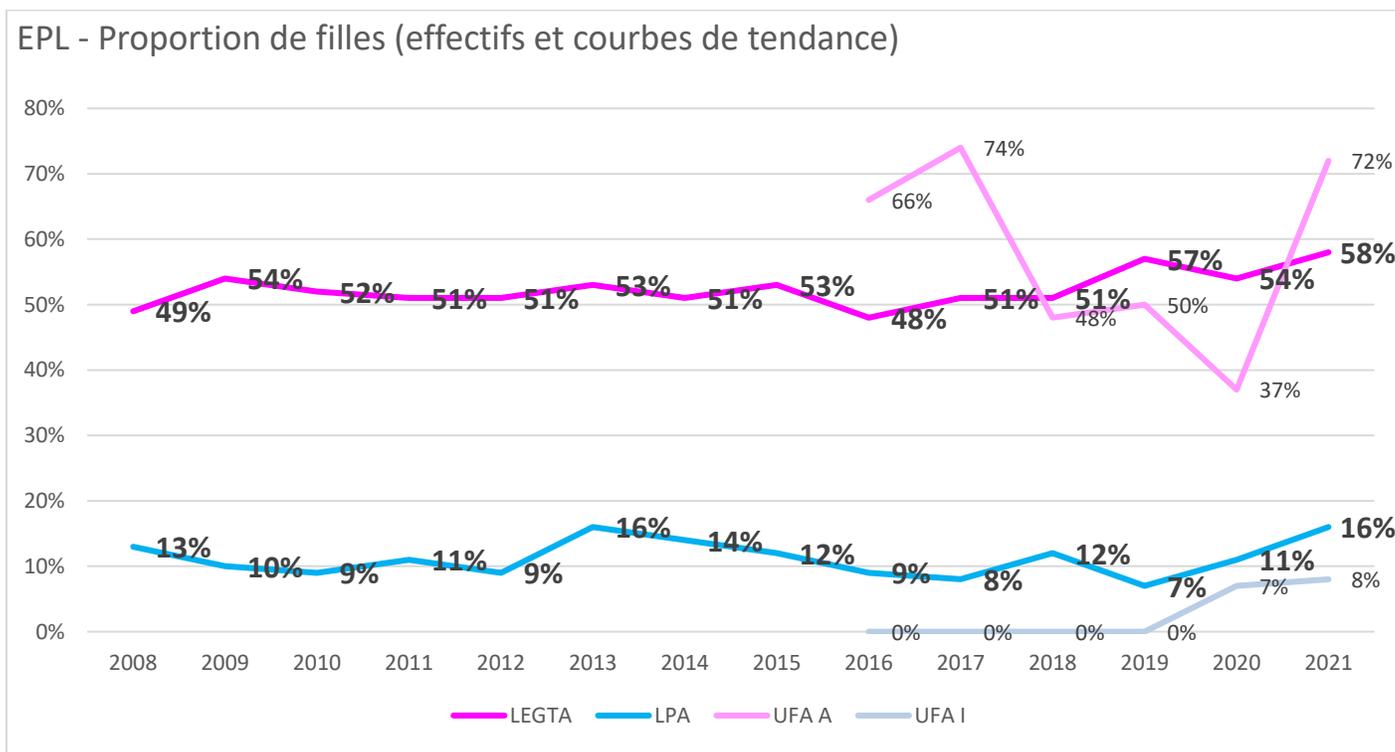
→ A l'instar de ce qui a été suggéré pour créer du lien entre apprenants, certaines de ces activités pour les personnels pourraient être réalisées pour tout l'établissement à l'extérieur.

A noter un autre indicateur de la qualité du climat social de l'EPL : le nombre d'incidents impliquant des apprenants et des personnels relativement faible (une dizaine en 2016-2017, aucun à ce jour).

Indice de satisfaction à la question du climat dans l'établissement (AS/TS) : apprenants Avignon = 93%, apprenants L'Isle = 90%, parents Avignon = 92%, parents L'Isle = 95%.

#### • Egalité filles / garçons

Cf. Annexes Fiches G1-D1-C2-I2 et G2-D1-C2



**Site Avignon (LEGTA+UFA A)** : la proportion filles est en augmentation depuis 2008. Le chiffre (2021-2022 : plus de 60%) est à mettre en relation avec l'évolution de la carte des formations (filières agroalimentaires et biotechnologies pour le LEGTA et l'UFA) et des options (enseignement optionnel Hippologie Equitation et section féminine Rugby pour le LEGTA) qui est attractive pour le public féminin. Cette proportion est légèrement inférieure dans les instances (2021-2022 : moins de 50%).

**Site L'Isle (LPA+UFA I)** : la proportion est stable et nettement inférieure à celle du site d'Avignon, en lien avec les formations (2021-2022 : moins de 15%). Par contre, cette proportion est supérieure dans les instances (2021-2022 : environ 20%).

- **Éducation à la santé et aux compétences psychosociales, éducation à la citoyenneté et aux valeurs de la République**

*Cf. Annexes Fiches G2-D1-C3 et G2-D1-C5 ; Questionnaires Agents (Q8), Apprenants (Q6) et Parents (Q6)*

Si de nombreuses actions éducatives (citoyenneté, santé) sont mises en œuvre dans l'établissement, elles ne sont pas réalisées dans le cadre d'un plan stratégique défini. Il n'y a en effet aucun projet éducatif ou de Vie Scolaire formalisé sur l'EPL.

Indice de satisfaction à la question des actions de prévention santé proposées aux apprenants (AS/TS) : agents = 94% ; apprenants Avignon = 86%, apprenants L'Isle = 89%, parents Avignon = 88%, parents L'Isle = 91%.

→ L'élaboration de projet éducatif et de projet de Vie Scolaire concomitants (travail de concertation et collaboration entre les centres) doit permettre de donner du sens et une lisibilité aux actions menées.

- **Prévention de la violence**

*Cf. Annexes Fiches G2-D1-C1-I3 et G2-D1-C4*

- **Accompagnement individuel pour les apprenants en difficulté psychique et/ou sociale**

*Cf. Annexes Fiche G2-D1-C6*

Le nombre de familles prises en charge par les services sociaux (6 pour 2021-2022) est assez modeste. Cette donnée pourrait être judicieusement rapprochée des éléments des indicateurs I2 (nombre de boursiers et nombre de bénéficiaires du FSL) et I3 (taux d'impayés), mais ces informations n'ont pas été renseignées pour tous les centres.

## **D2 - La continuité, la complémentarité des apprentissages et les règles de vie**

- **Règles de vie et valeurs de l'EPL**

*Cf. Annexes Fiche G2-D2-C1*

Aucun élément dans les règlements intérieurs ne fait références aux valeurs communes de l'EPL : y en-a-t-il ?

→ Une réflexion sur les valeurs de l'établissement doit être menée pour donner du sens à la notion d'EPL auprès des apprenants.

- **Engagement des apprenants**

*Cf. Annexes Fiche G2-D2-C2*

Des actions sont mises en place sur les 2 sites mais seul le LEGTA s'est engagé dans la désignation d'éco-ambassadeurs et la création d'une unité facultative « Engagement citoyen ». Toutefois le nombre d'apprenants impliqué est aujourd'hui insignifiant.

→ L'initiative doit être généralisée à l'ensemble des apprenants et redynamisée.

- **Cadre disciplinaire**

*Cf. Annexes Fiche G2-D2-C3*

L'absence de données archivées ne permet pas d'évaluer l'évolution de l'indicateur (nombre de sanctions et d'avertissements donnés, nombre de conseils de discipline, de commissions éducatives, de mesures de remédiations). Les éléments pour le début d'année 2021-2022 attestent un nombre plus conséquent de procédures disciplinaires sur le site de l'Isle (LPA+UFA) que sur le site d'Avignon. Bien que les outils d'analyse dans le temps fassent défaut, on peut supposer que les caractéristiques très différentes des apprenants expliquent pour partie cet état de fait. A noter que l'évolution de la réglementation sur la discipline fin 2020 a eu une incidence sur le régime de sanctions et punitions ; par exemple pour le LEGTA, le nombre d'avertissements signifiés avant cette période (183 pour 2016-2017) est aujourd'hui en très forte baisse.

→ De nombreux indicateurs évalués dans le cadre de cette expérimentation pourraient être mesurés si l'établissement avait prévu un archivage des données.

- **Communication de l'action de la vie lycéenne**

*Cf. Annexes Fiche G2-D2-C4 ; Questionnaire Parents (Q7)*

L'information apportée aux familles sur la vie dans l'établissement est réalisée par chaque lycée sur des temps forts qui rythment l'année scolaire (rentrée, réunions parents professeurs). En cours d'année, celle-ci est beaucoup plus diffuse et liée principalement à l'actualité (informations Covid-19 sur les sites et via l'ENT Atrium, information sur les poursuites d'études).

Indice de satisfaction à la question de la communication de l'EPL en direction des familles (AS/TS) : parents Avignon = 78%, parents L'Isle = 89%.

→ Une lettre d'information aux familles (trimestrielle ?) permettrait d'assurer une communication plus régulière sur l'année scolaire et globale sur l'EPL.

### D3 - Les temps et les espaces scolaires

- **Temps forts du temps scolaire**

Cf. Annexes Fiche G2-D3-C1 ; Questionnaires Agents (Q9), Apprenants (Q7 et Q8) et Parents (Q8)

Il s'agit ici d'analyser le niveau de concertation sur l'organisation des rythmes et modalités d'apprentissage. Les règles de modification des EDT varient d'un centre à l'autre, notamment en raison de la diversité des rythmes (formation initiale scolaire / apprentissage) mais aussi des particularités de chaque formation (modifications plus nombreuses en BTSA qu'en baccalauréat général par exemple). La formalisation de ces modifications n'est effective que sur le LPA. Le principe commun est l'actualisation en temps réel des modifications dans l'outil de gestion des EDT (Pronote) pour chacun des 2 sites. La mutualisation des locaux, de certains personnels d'enseignement, des véhicules oblige à une gestion concertée entre LEGTA et UFA d'un côté et LPA et UFA de l'autre.

Les réunions pédagogiques rythment l'année scolaire notamment au regard des impératifs d'évaluation, de rénovation des diplômes et d'élaboration des services prévisionnels. Les thématiques transversales réunissent enseignants et formateurs (réunion sur la rénovation et la semestrialisation des BTSA) mais uniquement sur un même site.

→ Des réunions des équipes pédagogiques de l'ensemble de l'établissement sur les thématiques transversales (en dehors du CEF) permettraient de renforcer la notion d'appartenance à l'EPL.

- **Rythmes chronobiologiques**

**Pour le site d'Avignon**, les horaires et leur organisation n'ont pas fait l'objet d'une réflexion depuis plusieurs années. Le début des cours (8h30) a été fixé au regard des horaires des dessertes du lycée par les transports en commun.

Réponses à la question d'une possible association à la réflexion qui a lieu en amont des propositions d'organisation des rythmes scolaires et horaires (« OUI ») : agents = 63%, apprenants Avignon = 36%, apprenants L'Isle = 53%, parents Avignon = 38%, parents L'Isle = 37%.

→ Cette donnée doit faire l'objet d'une nouvelle évaluation en prenant en considération l'avis des représentants des apprenants et parents.

**Pour L'Isle**, un projet validé en Commission Pédagogie et Vie Scolaire du 22 mars 2022 acte le principe d'une expérimentation RS 2022 visant à réorganiser les horaires de cours des classes dans la journée. L'objectif est de mieux respecter les rythmes chronobiologiques des apprenants, en proposant d'aménager après 15h30 un temps consacré aux activités culturelles et sportives. L'UFA mène parallèlement une réflexion sur l'horaire de début des cours qui ne coïncide pas avec celui des lycéens.

- **Accompagnement**

Cf. Annexes Fiche G2-D3-C2

Les EDT n'intègrent pas de temps d'étude.

En dehors des horaires affectés (dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ou de HSE), le soutien scolaire est mis en place pour les classes entrantes : 3<sup>e</sup> et 2<sup>de</sup> au LPA, projet en cours pour les 2<sup>de</sup> au LEGTA.

- **Organisation des espaces**

Cf. Annexes Fiche G2-D3-C3

Pendant le temps scolaire, les apprenants ont accès aux salles et locaux spécialisés (laboratoires, ateliers, gymnase...) en présence des personnels encadrant les activités.

Réponses à la question des espaces occupés par les apprenants en dehors des cours : salle d'étude, CDR (peu), foyer, terrain sportif, parking. A noter pour le site d'Avignon la remarque de plusieurs apprenants relative à l'impossibilité de travailler en étude en raison du bruit.

→ Réfléchir à l'attractivité et l'aménagement de ces lieux hors temps de cours, notamment l'étude, le foyer et le CDR.

- **Amélioration des espaces et outils pédagogiques**

Cf. Annexes Fiche G2-D3-C4 ; Questionnaires Agents (Q10), Apprenants (Q9), Parents (Q9) et Partenaires (Q2)

Indice de satisfaction à la question de la qualité des installations techniques (laboratoires) et des équipements numériques (Convenables/Modernes) : agents = 91%, apprenants Avignon = 88%, apprenants L'Isle = 79%, parents Avignon = 93%, parents L'Isle = 98%, partenaires = 100%. A noter pour les apprenants du site d'Avignon la distinction faite dans certains questionnaires entre la réponse au sujet des installations techniques (qui sont jugées convenables voire modernes) et les équipements numériques (jugés vétustes).

→ Faire l'état des lieux des locaux et du matériel dédiés au numérique et le confronter aux attendus des usagers.

## D4 - La vie hors temps scolaire

- **Vie dans l'EPL hors temps scolaire**

*Cf. Annexes Fiche G2-D4-C1 ; Questionnaires Agents (Q11), Apprenants (Q10) et Parents (Q10)*

Aucun des 2 sites ne dispose d'une commission internat (les questions relatives à la vie des internes est abordée toutefois dans la Commission Pédagogie et Vie Scolaire du LPA).

Indice de satisfaction à la question de la qualité de l'accueil à l'internat (AS/TS) : agents = 92%, apprenants Avignon = 100%, apprenants L'Isle = 76%, parents Avignon = 95%, parents L'Isle = 95%.

→ La mise en place d'une commission internat permettrait de traiter spécifiquement des problématiques des internes.

Le nombre d'internes sur l'EPL est en baisse sur 10 ans. Le sex-ratio des internes (pourcentage de filles internes) est proche du pourcentage de filles sur chaque site.

- **Etudes des internes**

*Cf. Annexes Fiche G2-D4-C2*

- **Animation et activités hors temps scolaire**

*Cf. Annexes Fiches G2-D3-C3, G2-D4-C3 et G2-D4-C4 ; Questionnaires Agents (Q12), Apprenants (Q11) et Parents (Q11)*

En dehors du temps scolaire, les apprenants ont accès aux extérieurs, aux foyers, à l'internat, aux installations sportives, au CDR.

Indice de satisfaction à la question de la qualité de la carte des activités sportives et culturelles (AS/TS) : agents = 91%, apprenants Avignon = 93%, apprenants L'Isle = 87%, parents Avignon = 89%, parents L'Isle = 95%

## D5 - L'inclusion et l'équité

- **Attention aux besoins des apprenants**

*Cf. Annexes Fiche G2-D5-C1*

Prise en compte des questions éducatives dans les instances, dans le projet d'établissement et les projets de centre. Ces questions (exemples : modification de RI, de lutte contre le gaspillage alimentaire, lutte contre le harcèlement scolaire) font l'objet de discussion dans les instances depuis le conseil des délégués et jusqu'au CA le cas échéant. Elles ne sont pas intégrées dans les projets puisque ceux-ci sont obsolètes ou inexistantes.

→ Problématique à intégrer dans les futurs projets.

- **Accueil et handicap**

*Cf. Annexes Fiche G2-D5-C2 ; Questionnaires Agents (Q13), Apprenants (Q12) et Parents (Q12)*

Indice de satisfaction à la question de la qualité de la prise en considération du handicap des apprenants (AS/TS) : agents = 85%, apprenants Avignon = 100%, apprenants L'Isle = 76%, parents Avignon = 100%, parents L'Isle = 95%.

→ Désigner un référent handicap sur chaque centre de formation (LEGTA, LPA, UFA).

- **Coopération entre apprenants**

*Cf. Annexes Fiche G2-D5-C3*

Peu ou pas d'actions de coopérations entre apprenants (LEGTA avant période COVID).

→ Actions à développer sur tous les centres.

- **Partenariats**

*Cf. Annexes Fiche G2-D5-C4*

De nombreux partenariats et actions mises en œuvre sur les centres.

- **Associations d'apprenants**

*Cf. Annexes Fiche G2-D4-C4*

## **D6 - Les pratiques dans un contexte dégradé ou de crise**

- **Maintien des liens**

*Cf. Annexes Fiche G2-D6-C1*

Des procédures visant à maintenir la communication en période de crise sur tous les centres, mais mieux formalisées sur le LPA.

→ Procédures à formaliser sur tous les centres (dans le cadre du PCP).

- **Prévention du décrochage des apprenants**

*Cf. Annexes Fiche G2-D6-C2*

- **Attractivité des contenus en ligne**

*Cf. Annexes Fiche G2-D6-C3*

- **Gestion du stress**

*Cf. Annexes Fiche G2-D6-C4*

Pas d'action spécifique prévue en prévention (mais cellules de soutien psychologique mises en place en cas de nécessité).

→ Prévoir des actions de gestion du stress.

- **RETEX**

*Cf. Annexes Fiche G2-D6-C5 ; Questionnaires Apprenants (Q13) et Parents (Q13)*

Indice de satisfaction à la question de la qualité de l'accompagnement des apprenants et familles lors d'une situation de crise (AS/TS) : apprenants Avignon = 100%, apprenants L'Isle = 88%, parents Avignon = 94%, parents L'Isle = 92%.

- **Bien-être physique, émotionnel et relationnel**

*Cf. Annexes Fiche G2-D6-C6*

Pas d'action spécifique prévue.

→ Prévoir des actions en parallèle de la gestion du stress.

## G3. Les acteurs, la stratégie, la gouvernance, le pilotage et le fonctionnement de l'établissement

### D1 - Les orientations stratégiques et le projet d'établissement

- **Axes stratégiques du projet d'établissement**

Cf. Annexes Fiche G3-D1-C1

Il n'y a pas de « Projet d'Etablissement » (PE) en cours de validité sur l'EPLEFPA : le seul véritable PE (c'est-à-dire avec une prise en considération de la dimension EPLEFPA) date de 2000 et n'a jamais été réactualisé.

→ Ce travail d'autoévaluation a pour objectif de servir de base à l'élaboration d'un projet d'établissement pour l'EPLEFPA, en dégagant des axes stratégiques à partir de l'analyse détaillée qui aura été réalisée.

- **Priorités dans le fonctionnement de l'EPL**

Cf. Annexes Fiche G3-D1-C2

Il n'y a pas de projets de Vie Scolaire ou de Projets éducatifs formalisés.

→ Un travail d'élaboration de ces projets à partir des projets de centres et transversaux doit être mis en place.

- **Mise en œuvre collective des politiques publiques**

Cf. Annexes Fiche G3-D1-C3

Les projets des centres LPA et LEGTA datent de 2013 et 2014, celui de l'Exploitation de 2018 (sans volet pédagogique) : ils n'ont pas été construits de manière concomitante mais élaborés en juxtaposition. Il n'y a pas de projet de centre pour l'UFA.

→ Les projets de centres déclineront les axes du futur Projet d'établissement, à partir des spécificités des centres

- **Tableau de bord de l'EPL**

Cf. Annexes Fiche G3-D1-C4

Il n'existe pas de tableau de bord de l'EPLEFPA (à mettre en lien avec l'absence de projet d'établissement donc d'axes stratégiques, d'indicateurs, etc...).

- **Evaluation et suivi des projets**

Cf. Annexes Fiche G3-D1-C5

L'évaluation et le suivi est prévu dans le cadre de la certification Qualiopi de l'EPL (pour la partie UFA dans un premier temps). De même, des indicateurs de suivi sont référencés dans le cadre des actions du PLEPA. Les autres projets n'étant pas formalisés, il n'y a ni évaluation ni suivi.

### D2 - La gouvernance de l'établissement comme relais des politiques publiques d'éducation, d'enseignement et de formation professionnelle agricole

- **Fonctionnement des instances**

Cf. Annexes Fiche G3-D2-C1 ; Questionnaires Agents (Q14), Apprenants (Q14), Parents (Q14) et Partenaires (Q3)

Les instances se réunissent régulièrement au sein de l'EPL et des centres. Le CEF est réuni *a minima*. Elles font l'objet systématique de compte rendu. Les personnels de direction sont représentés en nombre dans chacune de ces instances.

Concernant les commissions, certaines d'entre elles ne font pas l'objet de réunion régulière (Coop Inter, Restauration).

→ Prévoir de réunir plus régulièrement le CEF et les commissions Coop Inter et Restauration.

Le taux de participation aux instances est variable. A noter la difficulté pour réunir l'ensemble des administrateurs lors des CA, notamment en juin, ce qui pose régulièrement le problème de quorum.

Indice de satisfaction à la question de la qualité des échanges dans les instances (AS/TS) : agents = 94%, apprenants Avignon = 100%, apprenants L'Isle = 82%, parents Avignon = 76%, parents L'Isle = 97%, partenaires = réponse non exploitable.

→ Evaluer la tenue des instances (échanges, prise de parole des parents) notamment pour les conseils de classe. Réfléchir à des chartes ou la prise en compte de ce point dans les RI.

- **Conception et organisation des projets**

Cf. Annexes Fiche G3-D2-C4

Les projets existants et formalisés font l'objet d'une élaboration partagée et de validation dans les instances (exemple : PLEPA de l'EPL).

- **Rôles des instances et groupes de travail**

*Cf. Annexes B Fiche G3-D2-C5*

Les instances et groupes de travail sont animés et pilotés par les personnels de l'équipe de direction assistés le cas échéant par des chargés de mission.

- **Diffusion des travaux en interne et à l'externe**

*Cf. Annexes Fiche G3-D2-C6 ; Questionnaires Agents (Q16), Apprenants (Q15), Parents (Q15) et Partenaires (Q4)*

Les CR des instances et commissions sont diffusés aux membres par mail, mais pas à l'ensemble de la communauté éducative

Réponses à la question du souhait de disposer personnellement des travaux des instances et commissions (« OUI ») : agents = 80%, apprenants Avignon = 29%, apprenants L'Isle = 50%, parents Avignon = 69%, parents L'Isle = 51%, partenaires = 81%.

→ Prévoir la diffusion plus large des CR des instances et commissions.

### **D3 - La gestion des ressources humaines, le pilotage interne et le développement professionnel des personnels**

- **Suivi et accompagnement de l'équipe de direction et des personnels**

*Cf. Annexes Fiches G3-D2-C2-I1 et I2 ; G3-D3-C1 ; Questionnaire Agents (Q17)*

Les entretiens professionnels des collaborateurs du D1 sont réalisés, exception faite pour certains agents qui n'entrent pas dans ce cadre (CPE...). A noter l'évaluation des cadres sur budget (directeur UFA, chargée de communication).

Les entretiens professionnels des agents sont conduits par l'équipe de direction, y compris la plupart des agents sur budget, exception faite pour certains agents qui n'entrent pas dans ce cadre (AED...).

Les montants des délégations de signatures pour les centres attestent une prise en considération des besoins réels des collaborateurs sur les centres/sites.

Les CODIR se réunissent de manière différente entre les sites. Ceux-ci font l'objet d'un ODJ préalable auquel l'ensemble des participants contribuent, et d'un relevé de décisions *a posteriori*. Le CODIR EPL est souvent réuni en raison des nécessités de l'actualité (exemple : préparation du CA) et non de manière systématique en alternance sur les 2 sites.

→ Planifier de manière plus systématique les CODIR EPL.

Indice de satisfaction à la question de la qualité des échanges professionnels avec les chefs de service (AS/TS) : agents = 85%

- **Qualité de vie au travail**

*Cf. Annexes Fiche G3-D3-C2 ; Questionnaire Agents (Q18, Q19 et Q20)*

Indice de satisfaction à la question du climat dans l'établissement (AS/TS) : agents = 75%.

Il existe des cellules de veille et d'écoute sur les 2 sites de l'EPL.

Le travail réalisé sur les RPS (fiches actions et audit) ainsi que la mise en place d'une Commission locale des conditions de travail (CLCT) attestent la volonté de l'équipe de direction et des personnels de placer cette problématique au centre des réflexions sur la qualité de vie au travail

Indice de satisfaction à la question de la prise en compte des RPS (AS/TS) : agents = 61%.

→ Poursuivre et accentuer le travail de prise en considération des RPS.

Réponses à la question de l'utilisation de la « salle du personnel » (« OUI ») : agents = 70%.

→ Mener une réflexion avec les agents sur l'aménagement des salles du personnel de chaque site.

- **Management de la SST**

*Cf. Annexes Fiche G3-D3-C3*

Un assistant de prévention est désigné sur chacun des 2 sites. Une personne ressource forme les personnels sur le site de L'Isle. Les DUERP existent mais sont à des stades de finalisation différents.

→ Mettre à jour et finaliser l'ensemble des DUERP des sites et centres.

- **Suivi des incivilités et violences**

*Cf. Annexes Fiche G3-D3-C4*

Aucun protocole de suivi des incivilités et violences n'a été mis en place dans les centres.

L'état des lieux des actes de violence et incivilités répertoriés sur le LPA semble indiquer une baisse des problèmes comportementaux. Mais l'absence de données renseignées (LEGTA) ou d'archives sur ces éléments avant 2016 (LPA) ne permettent pas d'assurer le suivi de cet indicateur.

→ Mettre en place un protocole de suivi.

- **Organisation du travail et GRH**

*Cf. Annexes Fiches G3-D3-C6 et G3-D3-C7*

Des organigrammes hiérarchiques et fonctionnels au niveau de l'EPL et déclinés par site sont diffusés à l'ensemble des agents via les livrets d'accueil.

→ Rendre l'UFA plus visible comme « centre » dans ces organigrammes (et non comme un service réparti sur les 2 sites).

En dehors de l'UFA et de l'Exploitation, aucune donnée relative à la pyramide des âges n'a été renseignée pour le diagnostic. De même, l'absence de tableau de pilotage RH et/ou de fiches d'activité pour tous les agents ne permettent pas d'élaborer une véritable stratégie pour la gestion des RH de l'EPL.

→ Mettre en place un outil de pilotage RH pour l'EPL et les centres.

- **Communication interne**

*Cf. Annexes Fiche G3-D3-C8 ; Questionnaire Agents (Q21)*

Des réunions plénières EPL et de services sur les centres qui permettent de diffuser l'information de manière ciblée. La veille informationnelle est effectuée sur chaque site et diffusée à l'ensemble des agents. Les ARL disposent quant à eux de circuits informatiques spécifiques.

Réponses à la question de l'information sur l'ensemble des activités de l'EPL - et non uniquement par site (« OUI ») : agents = 79%.

→ Mettre en place et diffuser à l'ensemble des agents un outil d'information hebdomadaire unique pour l'EPL, mentionnant les activités de tous les centres.

- **Dialogue social**

*Cf. Annexes Fiches G3-D2-C3-I2 et G3-D3-C9 ; Questionnaire Agents (Q22)*

Cet élément est difficile à évaluer de manière objective. Nous avons retenu l'indicateur « Pourcentage de vote pour/contre/abstention en CA » qui semble indiquer, à part cas particulier, un degré de résistance au changement et aux décisions assez faible.

Indice de satisfaction à la question de la qualité du dialogue social entre la direction/chefs de service et les agents/représentants (AS/TS) : agents = 77%.

Il n'existe pas de protocole de gestion des personnels UFA. L'EPL manifeste la volonté de faire bénéficier les agents sur budget de certaines indemnités qui sont de droit pour les personnels Etat et région (cf. par exemple les délibérations à ce sujet du CA du 5/04/2022).

→ La croissance du « centre » et son évolution possible dans les années à venir vont rendre nécessaire la mise en place concertée d'un protocole de gestion.

- **Formation et développement professionnel**

*Cf. Annexes Fiche G3-D3-C10 ; Questionnaire Agents (Q23)*

L'EPL dispose d'un PLF. Les agents sont fortement encouragés à se former : leurs demandes sont (sauf cas exceptionnel) systématiquement validées.

Réponses à la question de la nécessité d'être formé(e)s (« OUI ») : agents = 39%.

- **Accueil des stagiaires**

*Cf. Annexes Fiche G3-D3-C11 ; Questionnaire Agents (Q24)*

Alors que des procédures particulières d'accompagnement des nouveaux personnels sont mises en place sur chacun des 2 sites (livret d'accueil, visite guidée, voire désignation d'un référent et fiche accueil sur le site d'Avignon), le Questionnaire Agent révèle une attente particulière dans ce domaine :

Réponses à la question d'un accueil personnalisé (diffusion du livret d'accueil, visite du site, accompagnement) lors de l'arrivée dans l'établissement depuis 5 ans (« OUI ») : agents = 55%.

→ Evaluer les procédures mises en place au regard des attentes des nouveaux agents.

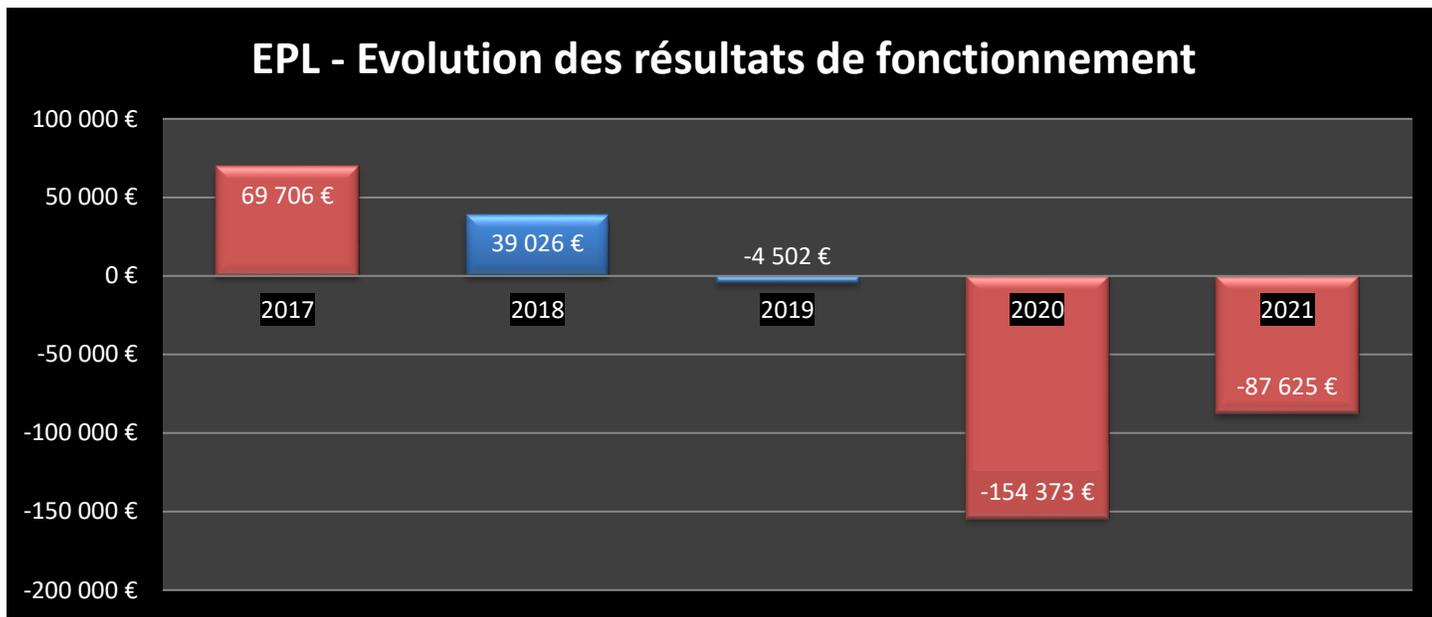
## D4 - Le pilotage budgétaire et financier de l'établissement

- Evolution de la situation budgétaire et financière

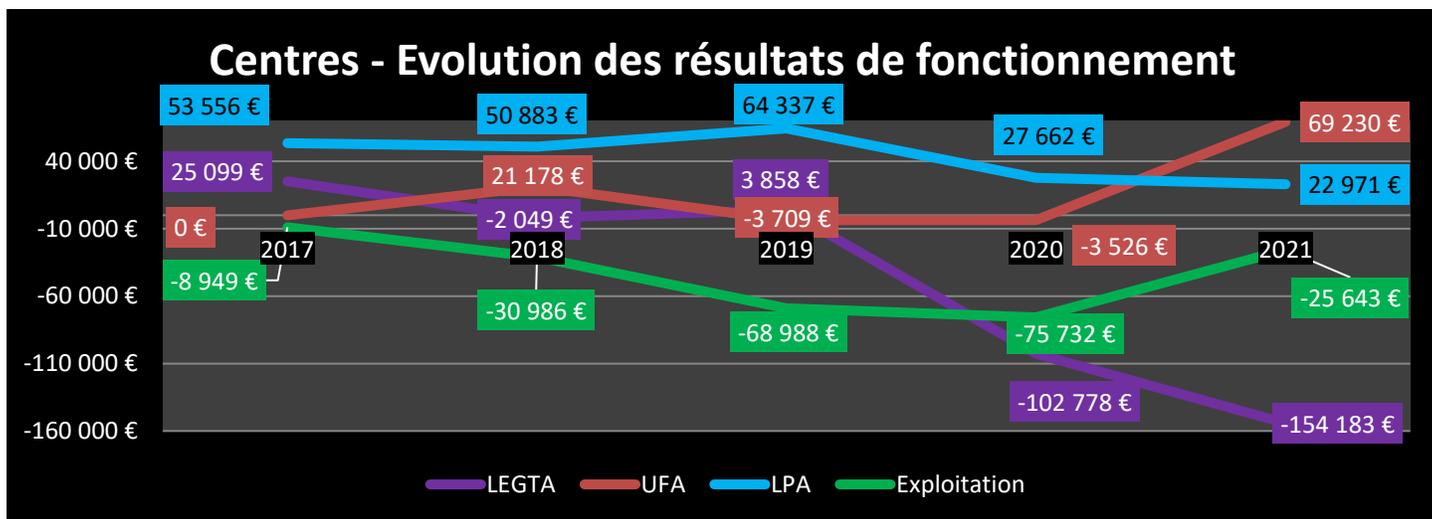
Cf. Annexes Fiche G3-D4-C1 et éléments du Compte financier 2021

### Résultats d'exercices

Les résultats des exercices sur 5 ans attestent une dégradation croissante de la situation financière. L'impact économique de la crise sanitaire Covid-19 (baisse des recettes liées aux locations, augmentation des charges en lien avec les dépenses de fluides et les remboursements de pension et d'option aux familles) a accentué le déficit du résultat depuis 2020.



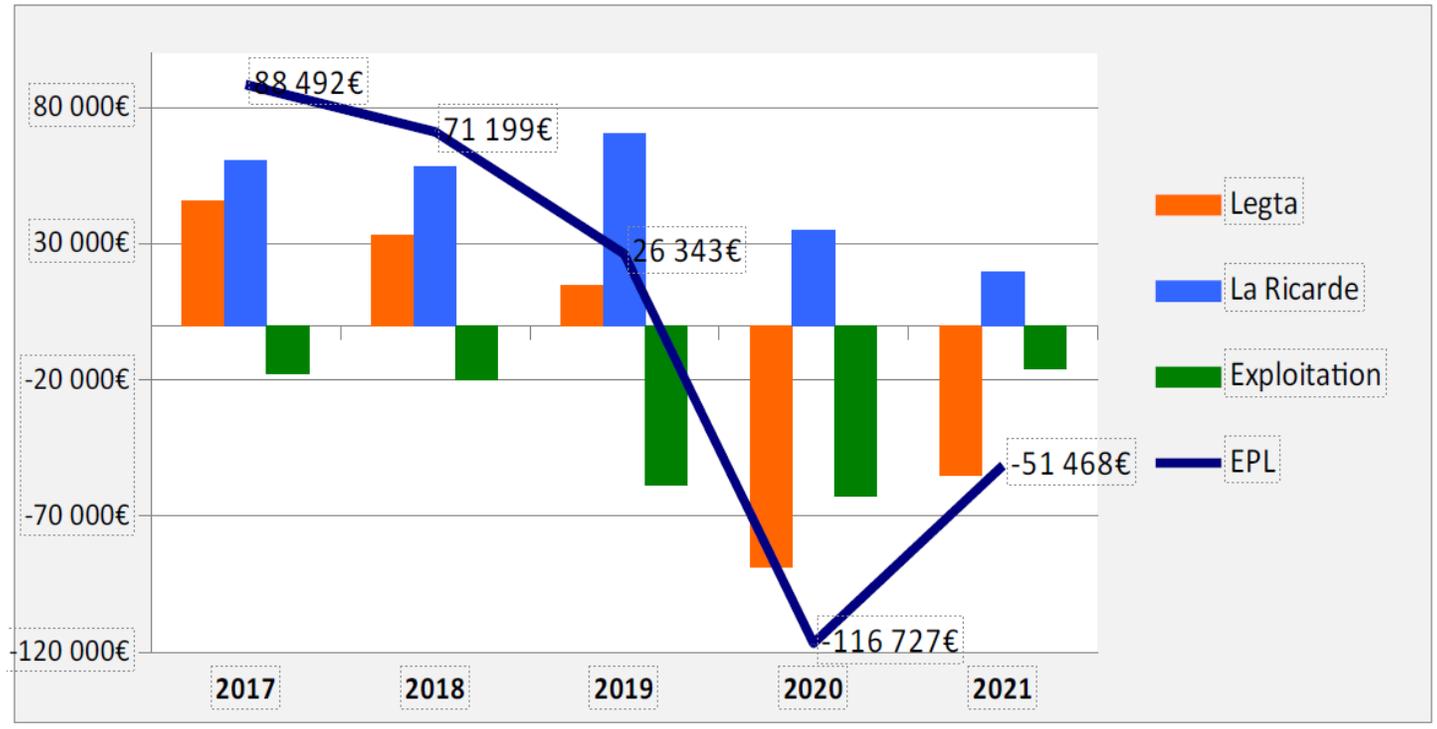
La situation de l'établissement relève de réalités différentes suivant les centres. Le travail engagé dès 2021 pour réduire certaines dépenses (appel d'offre sur le marché des photocopieurs, dématérialisation des bulletins scolaires et d'une partie de l'envoi des courriers) n'a pas permis d'infléchir la courbe d'évolution du résultat de fonctionnement sur le centre LEGTA. Le centre Exploitation quant à lui semble dans une dynamique de reprise des ventes de produits qu'il conviendra de conforter pour retrouver un résultat de fonctionnement positif dès le prochain exercice.



→ Des mesures correctives plus conséquentes vont inexorablement devoir être prises spécifiquement sur le LEGTA pour tendre vers un équilibre budgétaire en fonctionnement de l'EPLFPA dès le prochain exercice.

### Capacité d'AutoFinancement

Après avoir atteint son niveau le plus bas en 2020, la CAF de l'établissement se rétablit mais reste toujours négative avec un montant de - 51 467,54€ en 2021 (IAF). Cette situation traduit l'incapacité de l'établissement à dégager depuis 2 exercices de la trésorerie en interne pour venir conforter ses réserves ou financer ses investissements. L'établissement est donc tenu de puiser dans ses réserves pour assurer son fonctionnement courant.

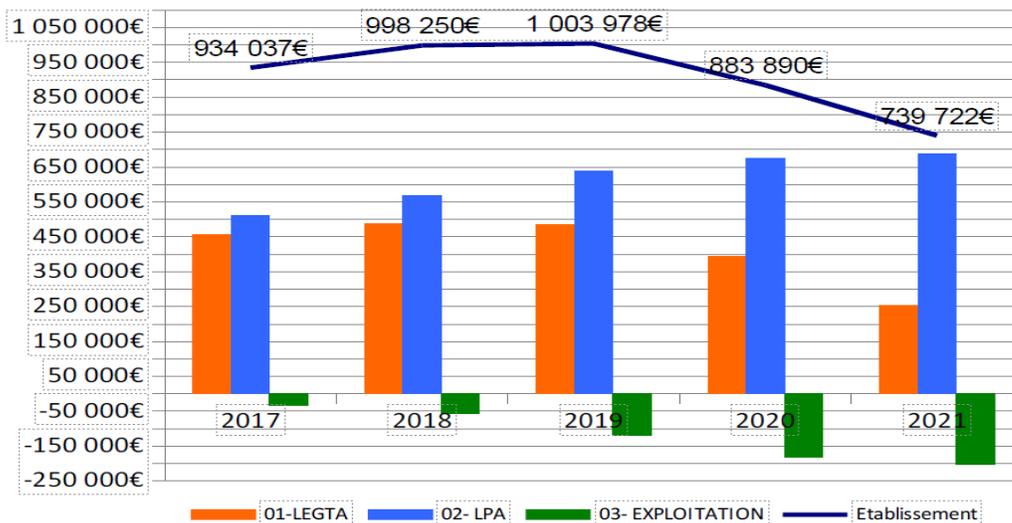


### Fonds de Roulement

Après avoir progressé de façon continue entre 2017 et 2019, le fonds de roulement global de l'établissement diminue de près de 12 % entre 2019 et 2020 et encore de 16,3% entre 2020 et 2021, pour s'établir à 739 722€.

Si le niveau du FDR net (FDR - stocks) semble encore satisfaisant avec 93,5 jours de fonctionnement, son évolution est à surveiller afin que ce dernier puisse couvrir les besoins de financement de l'établissement, mais surtout le décalage entre les recettes et les paiements.

#### - Evolution du Fonds de roulement :

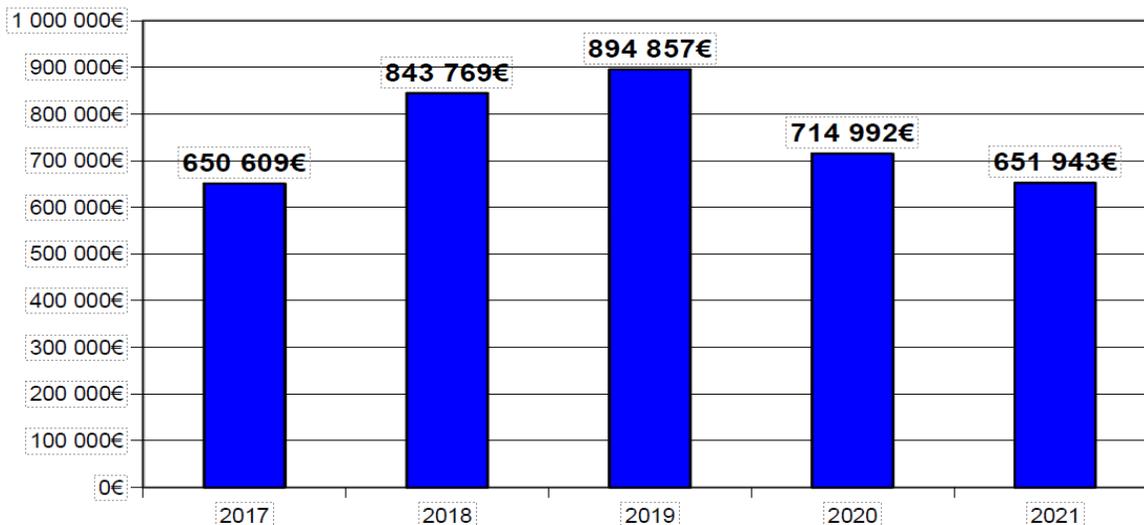


## Trésorerie

Le solde au 31/12/2021 est de 651 943 € et diminue encore entre 2020 et 2021 (-8,2%).

C'est le premier exercice où l'établissement a connu certains mois des tensions de trésorerie, obligeant l'établissement à régler ses dépenses par ordre de priorité.

### Evolution de la Trésorerie de l'Etablissement



- **Outils de diagnostic et de pilotage**

Cf. Annexes Fiches G3-D2-C3-I1 et G3-D4-C2

Malgré ces éléments de vigilance, l'EPL reste classé 2 (classement financier). Les éléments communiqués dans les CA et mettant en avant la problématique économique en lien avec la crise sanitaire Covid-19 n'ont toutefois pas donné lieu à une aide dans le cadre de la relance de l'activité économique des EPLEFPA (France Relance).

Il n'existe pas d'outil de pilotage et de suivi des indicateurs financiers pour l'EPL.

→ La mise en place d'un outil de diagnostic (à l'instar de celui qui est mis en ligne sur le site Chlorofil) est indispensable pour mener à bien une stratégie financière et budgétaire raisonnée et apporter les correctifs utiles à une maîtrise des dépenses / charges de l'EPL et des centres.

- **Stratégie financière et budgétaire**

Cf. Annexes Fiche G3-D4-C3

La dégradation de la situation financière de l'EPLFPA a eu pour conséquence la réduction des investissements jusqu'en 2019. En raison de la nécessité de renouveler les équipements (en lien avec des ouvertures de filières très technologiques) et de développer des compétences mettant en avant les nouvelles technologies (micro méthanisation, matériel de pointe ANABIOTEC, drones...), l'établissement a validé le choix de reprendre les investissements.

→ Le choix de reprendre les investissements correspond à une véritable stratégie financière visant à doter les centres d'outils pédagogiques et de locaux adaptés aux nouvelles formations et aux enjeux de l'évolution de l'agriculture.

## D5 - La gestion des situations de crise

- **Stratégie de gestion de crise**

Cf. Annexes Fiche G3-D5-C1

Il existe sur les 2 sites de l'EPL un tableau identifiant les ressources internes et externes mais il n'est pas clair et incomplet.

→ Revoir les tableaux identifiant les ressources.

- **Plans d'action et procédures**

Cf. Annexes Fiche G3-D5-C2

Existence d'un Plan de continuité pédagogique (PCP) et d'un Plan de reprise d'activités (PRA) déclinés sur chaque site et validés en CoHS.

- **Exercices PPMS et incendie**

*Cf. Annexes Fiche G3-D5-C3*

Exercices (PPMS, évacuation jour, évacuation nuit) réalisés sur chaque site.

- **Gestion du stress**

*Cf. Annexes Fiche G3-D5-C4*

Pas d'action de gestion du stress mise en place.

→ Cf. Proposition pour les apprenants sur cette thématique (G2-D6).

- **Prévention de l'éloignement professionnel**

*Cf. Annexes Fiche G3-D5-C5*

Pas d'action de prévention de l'éloignement professionnel (en lien avec le télétravail par exemple) mise en place.

→ Cf. Elaborer une procédure.

- **RETEX**

*Cf. Annexes Fiche G3-D5-C6 ; Questionnaire Agents (Q25)*

Réponses à la question de la dégradation de l'ambiance de travail en raison de la crise sanitaire COVI-19 (« NON ») : agents = 70%.

- **Capacité à recréer un collectif de travail serein**

*Cf. Annexe B Fiche G3-D5-C7*

## G4. L'établissement dans son environnement institutionnel, partenarial et territorial

### D1 - Les relations avec les autorités de rattachement et leurs services ainsi qu'avec les partenaires institutionnels du territoire

- **Communication et concertation, interlocuteurs et interactions, formalisation**

Cf. Annexes Fiche G4-D1-C1 ; Questionnaire Partenaires (Q5 et Q7)

#### **Avec l'autorité académique**

Principaux interlocuteurs (selon la thématique et/ou l'urgence) : nouveau CSRFD, son adjointe, responsable Sécurité / Santé & Moyens, responsable animation Exploitations & Projets, responsable Comm DRAAF.

Retour systématique, notamment de l'adjointe au CSRFD et de la responsable animation Exploitations. Appui du CSRFD pour accompagner certains projets.

Manque d'interlocuteur pour examens, GRH et le conseil juridique.

#### **Avec le Conseil régional**

Echanges par mail, par téléphone et/ou directs avec l'une des 2 représentantes au Conseil d'Administration pour l'accompagnement de projets (vice-Présidente et, Présidente de la commission Agriculture).

Réactivité toute relative du service RH. Toutefois, échanges réguliers par mail ou téléphone sur l'année de référence pour les deux lycées avec le service des suppléances pour l'affectation de contractuels ou itinérants : appui très important dans les moments difficiles.

Communication uniquement descendante pour la GRH des agents, dotations de subvention (via messagerie ou ENT Atrium).

Aucune information sur le chantier de l'atelier de transformation pourtant initié depuis plusieurs années

→ L'instauration d'un dialogue de gestion avec les EPL (projets, dotation de fonctionnement, travaux) ainsi que la désignation d'un interlocuteur pour les problématiques RH des ARL seraient plus que souhaitables.

#### **Avec les autres partenaires institutionnels**

Projets menés avec les deux communes de rattachement de l'EPL (Avignon et L'Isle-sur-la-Sorgue). Présence de représentants dans les instances qui sont les interlocuteurs privilégiés pour les 2 sites.

Partenariat avec la gendarmerie pour le LPA.

Concernant les autres services institutionnels (police, justice, préfecture, DDT, DIRECCTE...) il n'y a aucun lien ou action conduite conjointement.

→ Mettre en place des actions conjointes avec certains de ces services institutionnels.

Indice de satisfaction à la question de la qualité des relations et échanges avec les services de l'EPL (AS/TS) : partenaires = 94%

### D2 - Les collaborations avec les autres établissements ou organismes de formation, publics et privés

- **Réseaux**

Cf. Annexes Fiche G4-D2-C1 ; Questionnaire Partenaires (Q5)

#### **Avec le MENJS**

Depuis la RS 2021, le LEGTA et le LPA sont conviés aux réunions des directoires (réunions de bassin). Les échanges avec les lycées du MENJS dont les internes sont hébergés sur le Lycée Pétrarque se limitent à l'intervention des équipes de Vie Scolaire EN.

#### **Avec les CIO**

Organisation de visites d'apprenants dans les locaux (plus de PsyEN assurant des permanences sur le LPA ou le LEGTA).

Bonnes relations avec la Directrice du CIO d'Avignon dans le cadre du Directoire notamment.

#### **Avec la Chambre d'Agriculture**

Présidente du CA issue de la CA84, D1 convié aux sessions, appui aux déclaration PAC de l'Exploitation. Mais pas de projets communs ou de partenariat avec convention.

Cf. La problématique de la disparition progressive des filières de formation sur l'EPL en lien avec la production agricole (G1).

- **Actions collaboratives**

Cf. Annexes Fiche G4-D2-C2 ; Questionnaire Partenaires (Q7)

- **Relations avec les autres centres de formation**

*Cf. Annexes Fiche G4-D2-C3 ; Questionnaire Partenaires (Q7)*

La très forte concurrence entre établissements du MAA et du MENJS sur le Vaucluse (cf. G1-D1) pour le secondaire a nécessairement une incidence sur les relations avec les autres centres de formation. Pour le Supérieur, la spécialisation de chacun permet de fluidifier ces relations (exp : forum du supérieur sur stand commun des EPLEFPA d'Orange / Carpentras / Avignon).

Ne disposant pas d'un CFPPA, l'EPLFPA d'Avignon a conventionné avec les EPLEFPA d'Aix-Valabre et Carpentras pour la mise en œuvre de formations adultes.

Indice de satisfaction à la question de la qualité des relations et échanges avec les services de l'EPL (AS/TS) : partenaires = 94%

### **D3 - L'alliance éducative avec les parents**

- **Relations avec les parents**

*Cf. Annexes Fiche G4-D3-C1*

Il n'existe pas de coopérative scolaire (regroupements d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif et pédagogique).

Des associations de parents d'élèves ont été créées sur Avignon comme sur L'Isle, mais seule celle de La Ricarde est encore active.

→ L'absence d'association ou de fédération de parents d'élèves sur le LEGTA prive l'établissement d'une interface avec les familles.

- **Participation des parents à la vie de l'EPL**

*Cf. Annexes Fiche G4-D3-C2*

Les parents sont représentés et présents au CA mais n'ont plus de représentant désigné en CoHS.

Les données relatives au taux de participation des parents dans les instances des centres n'ont pas été renseignées pour le diagnostic. A noter toutefois la baisse des candidatures de représentants de parents pour les conseils de classe.

→ A l'instar de ce qui est noté pour les associations, la mobilisation des parents pour élire des représentants dans les instances et commissions de l'EPL s'essouffle d'année en année.

- **Information des parents**

*Cf. Annexes Fiche G4-D3-C3*

Cette information se limite à des données administratives (demande de bourse, FSL).

→ Une communication plus régulière à destination des parents permettrait de diffuser des informations plus larges sur l'établissement

### **D4 - Les collaborations avec les acteurs professionnels**

- **Relations avec les acteurs professionnels**

*Cf. Annexes Fiche G4-D4-C1-I1 et I2 ; Questionnaire Partenaires (Q5 et Q7)*

La participation de la direction de l'EPLFPA aux instances et réunions des acteurs professionnels est effective sur le site d'Avignon (mais inexistante sur celui de L'Isle). Il s'agit de mandats ou de représentation dans des organismes ou des réseaux avec lesquels l'établissement mène des projets.

→ Le site de L'Isle dispose de réseaux et de partenariats qu'il convient de conforter par des représentations réciproques dans les instances.

Indice de satisfaction à la question de la qualité des relations et échanges avec les services de l'EPL (AS/TS) : partenaires = 94%

- **Intégration des partenariats dans la pédagogie**

*Cf. Annexes Fiches G4-D4-C1-I3 et G4-D4-C2 ; Questionnaire Partenaires (Q7)*

La participation des professionnels à la formation s'illustre sur le LEGTA par l'accueil de maîtres de stage, d'interventions dans les classes et de membres de jury. L'exploitation accueille de nombreux apprenants en mini-stage, stage et dans le cadre d'un club exploitation.

Le LPA et l'UFA n'ont pas transmis de données sur ces indicateurs pour le diagnostic.

→ La contribution et l'intégration des professionnels dans la pédagogie est à développer pour resserrer le lien avec les filières professionnelles

### **D5 – Les actions de développement, d'expérimentation et d'innovation agricole et agroalimentaire**

- **Stratégie de transition agroécologique**

*Cf. Annexes Fiche G4-D5-C1*

L'EPLEFPA a élaboré et validé un PLEPA en novembre 2021. C'est l'Exploitation qui porte la plupart des projets en lien avec la transition agroécologique. A noter le désengagement des équipes pédagogiques sur certaines actions (Ecophyto'TER).

→ Accompagner le pilotage des projets

- **Recherche, développement et formation**

*Cf. Annexes Fiche G4-D5-C2 ; Questionnaire Partenaires (Q7)*

Des expérimentations variées et impliquant de nombreux partenaires mais essentiellement sur le site de L'Isle. Sur Avignon, des partenaires sont pourtant présents dans les locaux (GRAB) ou à proximité immédiate (INRAE).

→ La mission de recherche, développement et expérimentation doit être généralisée aux 2 sites de l'Exploitation.

## D6 – L'animation et le développement des territoires

- **Politique de développement durable et avec le territoire**

*Cf. Annexes Fiche G4-D6-C1 et PLEPA*

- **Dispositifs d'animation du territoire**

*Cf. Annexes Fiche G4-D6-C2*

Un enseignant du LEGTA dispose d'une lettre de mission de Chef de projet EPA2.

→ La pérennisation des projets EPA2 et agroécologie pourrait être envisagée en demandant un tiers-temps de chef de projet sur ces thématiques.

Un enseignant du LPA dispose d'un tiers-temps sur le projet Agroéquipements.

Un DEA dispose d'une lettre de mission de Chef de projet CASDAR Messicoles.

- **Relations avec les acteurs culturels, artistiques, sportifs et médico-sociaux**

*Cf. Annexes Fiche G4-D6-C3 ; Questionnaire Partenaires (Q5 et Q7)*

En raison de la complexité de la saisie, ces données n'ont pas été renseignées par les centres dans le diagnostic.

Indice de satisfaction à la question de la qualité des relations et échanges avec les services de l'EPL (AS/TS) : partenaires = 94%

- **Participation à la dynamique du bassin**

*Cf. Annexes Fiche G4-D6-C4*

Hors période de crise sanitaire, l'établissement établit habituellement de nombreuses conventions (locations de salles et de parcelles, adhésions à des associations et coopératives).

- **Impact des partenariats sur la pédagogie**

*Cf. Annexes Fiche G4-D6-C5*

En raison de la complexité de la saisie, ces données n'ont pas été renseignées par les centres dans le diagnostic.

## D7 - La coopération internationale

- **Stratégie à l'international de l'EPL**

*Cf. Annexes Fiche G4-D7-C1*

L'EPL ne dispose d'aucun plan stratégique à l'international. Le LEGTA a une charte Erasmus+ (2015) mais qui n'a pas été réactualisée.

→ Etablir un plan stratégique Coop Inter, faire une nouvelle demande d'habilitation Erasmus en intégrant l'UFA et le LPA.

- **Mobilités des apprenants et personnels**

*Cf. Annexes Fiche G4-D7-C2 ; Questionnaires Agents (Q26), Apprenants (Q16) et Parents (Q16)*

Hors période COVID, le LEGTA et le LPA proposaient des mobilités sortantes et entrantes notamment dans le cadre de partenariats avec des écoles agricoles (exemple : Châteauneuf-Sion en Suisse, Meknès au Maroc). La fermeture de la filière viticole sur le LEGTA met fin de fait à certains partenariats.

Réponses à la question de la nécessité de placer la mission de coop inter - dont les mobilités entrantes et sortantes - comme axe prioritaire de l'EPL (« OUI ») : agents = 55%, apprenants Avignon = 38%, apprenants L'Isle = 67%, parents Avignon = 56%, parents L'Isle = 45%.

→ Développer de nouveaux partenariats en lien avec les compétences de l'EPL, favoriser les stages et PFMP à l'étranger.

- **Programmes européens**

Cf. Annexes Fiche G4-D7-C3

- **Actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationales**

Cf. Annexes Fiche G4-D7-C4

- **Partenariats internationaux**

Cf. Annexes Fiche G4-D7-C5 et G4-D7-C6

Des projets caritatifs et des interventions pour le LEGTA en 2021-2022.

Aucun enseignant ou formateur impliqué dans des expertises à l'international.

- **Impact des partenariats sur l'EPL**

Cf. Annexes Fiche G4-D7-C6

Le partenariat avec Meknès (2011-2012) avait permis d'étoffer le recrutement en BTSA PH et IAA (10 étudiants).

## **D8 - La communication externe et la promotion de l'établissement**

- **Actions et stratégie de communication**

Cf. Annexes Fiches G4-D8-C1 et C2

L'EPL ne dispose pas d'un plan de communication. Il n'y a pas de Commission Communication.

Les actions de comm internes et externes ont été mises à mal par la période COVID (distanciel pas toujours efficient). Elles reprennent doucement avec l'implication de la direction et des enseignants et formateurs volontaires.

Le départ en congé maternité de la chargée de communication de l'EPL a eu une incidence sur l'organisation et le suivi des forums et salons, que n'a pas pallié le recrutement d'une community manager (dont les missions sont plus centrées sur la communication via les sites et les réseaux sociaux).

L'investissement financier de l'établissement pour la communication a été multiplié par 7 en 10 ans (7 929 € en 2011-2012 ; 20 342 € en 2016-2017 ; 57 559 € en 2021-2022). Les charges concernent essentiellement le coût du salaire de la chargée de comm réparti de manière égale entre les 3 « centres » de formation de l'EPL (76 % des charges en comm).

- **Contenus et supports de communication**

Cf. Annexes Fiche G4-D8-C3

Les supports de communication papier, banderoles, sites et réseaux sociaux sont déclinés par chaque centre selon une charte graphique (code couleur du logo de l'EPL). Jusqu'à présent et en dehors de cette charte, il n'y avait pas d'harmonisation entre les différents centres pour leur communication (par exemple : les fiches formations). Un travail de refonte de l'ensemble des documents papier et des sites, initié par la chargée de comm avant son départ et poursuivi par l'équipe de direction EPL a permis de donner plus de cohérence à l'ensemble.

Chaque site gère son site internet et ses pages des RS de manière indépendante, même si le cadre et la charte graphique sont identiques. Les squelettes des sites par exemple sont très différents.

La réalisation de panneaux en façade précisant les compétences du lycée sur Avignon a donné plus de lisibilité au LEGTA / à l'UFA.

→ Le travail d'harmonisation des contenus et supports doit se poursuivre dans un esprit EPL.

- **Impact de la communication sur l'EPL**

Cf. Annexes Fiche G4-D8-C4 ; Questionnaires Agents (Q27), Apprenants (Q17), Parents (Q17) et Partenaires (Q6 et Q8)

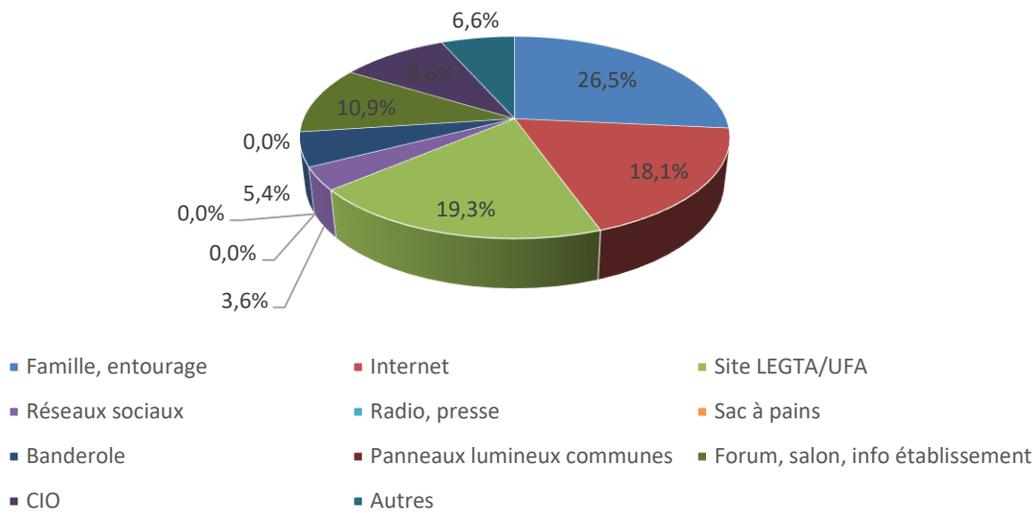
Indice de satisfaction à la question de la qualité de la communication sur les compétences et formations de l'EPL via les sites internet et les réseaux sociaux (AS/TS) : agents = 86%, apprenants Avignon = 85%, apprenants L'Isle = 90%, parents Avignon = 91%, parents L'Isle = 98%, partenaires = 87%.

L'EPL n'a pas évalué l'impact du recrutement d'une chargée de comm sur le recrutement par exemple (sur la base de quels indicateurs ?). A noter toutefois qu'en période COVID et malgré l'interdiction de réaliser les JPO 2021 en présentiel, le recrutement global de l'EPLFPA était en augmentation à la rentrée scolaire 2021-2022.

L'analyse des fiches de renseignement de la JPO 2022 du site d'Avignon (114 familles) révèle d'une part l'importance des médias numériques (internet + RS = 40.9%) et du « bouche à oreille » (26.5%), d'autre part du manque d'efficacité total des opérations de comm de type événementiel (0% pour la radio, la presse, la publicité sur des sacs à pain) :

## JPO 2022 Avignon

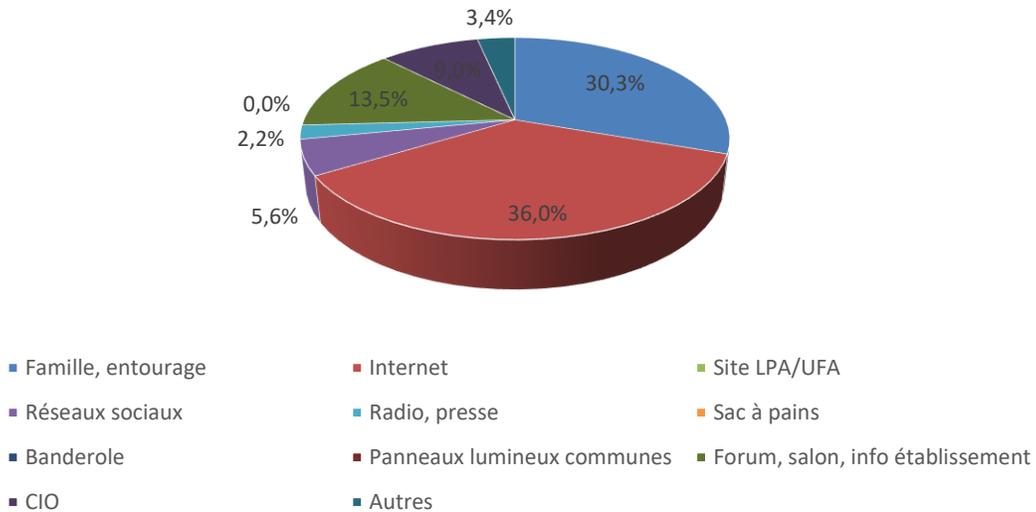
### Comment avez-vous eu connaissance de l'établissement ?



Pour la JPO 2022 du site de L'Isle, on constate que sur les 74 familles qui sont venues, la source d'information sur l'événement est souvent multiple. Le site internet (35.9%) et le « bouche à oreille » (30.3%) sont plébiscités par les familles.

## JPO 2022 L'Isle

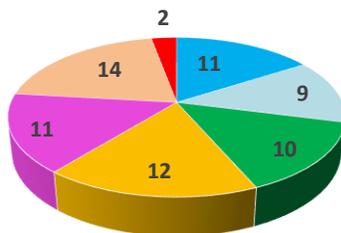
### Comment avez-vous eu connaissance de l'établissement ?



D'autres outils d'évaluation permettent de mesurer la fréquentation sur les sites ou les réseaux sociaux. Exemple pour le site internet d'Avignon : 10 364 vues au 4/04/2022 depuis la mise en ligne du site dans sa nouvelle version (février 2022).

Réponses au sujet de la connaissance des pôles de compétences agricoles et agroalimentaires de l'EPL :

### Question n° 6



- Agroéquipements (site de L'Isle-sur-la-Sorgue)
- Gestion de la nature et travaux forestiers (site de L'Isle-sur-la-Sorgue)
- Production agricole : grandes cultures et plantes aromatiques (site de L'Isle-sur-la-Sorgue)
- Agroalimentaire (site d'Avignon)
- Biotechnologies et analyses de laboratoire (site d'Avignon)
- Production agricole : maraîchage et arboriculture (site d'Avignon)
- Aucun